

*l'Anti*capitaliste

N°149 | SEPTEMBRE 2023 | 4,5 €

la revue mensuelle du **NPA**



L'ÉDUCATION DANS TOUS SES ÉTATS



LES MULTIPLES ATTAQUES
CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE



« SI NOUS VOULONS COMPRENDRE
L'EXTRÊME DROITE AU 21E SIÈCLE,
NOUS DEVONS REGARDER LA RUSSIE »



CHILI : 50 ANS APRÈS
LE COUP D'ÉTAT

Sommaire

ÉDITORIAL

Antoine Larrache Offensives et contre-offensives **P3**

PREMIER PLAN

Hélène Marra Au-delà du blocage des gros projets nuisibles, construire un mouvement réel vers l'éco-communisme **P4**

S. Bernard Les multiples attaques contre la Sécurité sociale **P8**

INTERNATIONAL

Ilya Budraitskis « Si nous voulons comprendre l'extrême droite au 21^e siècle, nous devons regarder la Russie » **P12**

Chowra Makaremi Iran : un soulèvement qui vient de loin **P15**

DOSSIER

Secteur Éducation nationale du NPA Dans l'éducation, dès la rentrée, monter au front **P18**

Frantz Lucas Réforme des retraites : comment se sont mobilisés les enseignantEs ? **P20**

Raphaël Greggan La place de l'École dans le système capitaliste **P22**

Nico Nomas Quelle place dans le mouvement ouvrier pour les personnels de l'éducation nationale ? **P25**

Raphaël Alberto Peut-on encore être prof en 2023 ? **P27**

Anne-Laure Maeve État des lieux de la répression dans l'Éducation nationale **P29**

HISTOIRE

Patrick Guillaudat Chili : 50 ans après le coup d'État **P32**

FOCUS

Chiara Masina Sainte-Soline : après la violence militaro-policière, l'offensive juridique **P36**



S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex

France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Étranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction :

Fabienne Dolet, Thierry Labica, Antoine Larrache, Maya Lavault, Hélène Marra, Robert Pelletier, Laurent Ripart.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Antoine Larrache

Diffusion :
01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :
0519 P 11509

Numéro ISSN :
2269-370X

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :
3 000 exemplaires

Maquette et impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste* :
<https://lanticapitaliste.org/presse/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

Illustration de Une :
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.



L'Université d'été a fait le plein et, au meeting, les représentantEs du NPA étaient uniquement des représentantEs. Une rentrée de lutte se prépare ! © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Offensives et contre-offensives

PAR ANTOINE LARRACHE

Cette rentrée est placée sous le signe d'une poussée de la classe dominante sur différents terrains. Et le monde du travail est pour l'instant en grande difficulté pour répondre.

Il faut comprendre les attaques actuelles comme s'inscrivant dans un mouvement de balancier de la lutte des classes : après la bataille historique sur les retraites, après la réaction des jeunes des classes populaires face au meurtre de Nahel, il fallait absolument, pour le pouvoir, contre-attaquer. Dans un autre domaine, les coups d'État en Afrique constituent aussi des affronts pour la bourgeoisie française, qui voit son terrain de surexploitation des ressources naturelles et des populations remis en cause.

UN DÉLUGE POUR NOUS FAIRE RECULER

La contre-attaque est donc globale, sur divers terrains sur lesquels Macron et ses sbires essaient de reprendre la main. Sur le plan de la temporalité, la première offensive a été la répression dans le mouvement sur les retraites à la suite du 49.3, couplée à celle menée à Sainte-Soline puis dans la Vallée de la Maurienne, puis la tentative, échouée, de dissolution des Soulèvements de la Terre. Les violences policières et racistes, dont Nahel est une des nombreuses victimes, puis l'emprisonnement de plus de 2 000 jeunes après la révolte des quartiers populaires, ont constitué l'étape suivante. À la rentrée la contre-attaque raciste s'est poursuivie avec l'abaya, dans le double objectif d'attaquer frontalement les musulmanes et la jeunesse pour les tétaniser, et de diviser les classes populaires et leurs organisations. Concrètement, cela a joué un rôle important pour rendre plus difficile la mobilisation du 23 septembre, et pour empêcher les profs de contester les conditions de la rentrée.

La répression contre des syndicalistes, la loi Kasbarian-Bergé facilitant les expulsions locatives, le projet de travail gratuit pour les bénéficiaires du RSA, l'absence de mesures sur les salaires constituent le paquet antisocial du gouvernement à cette rentrée.

À NOTRE TOUR !

Les réactions du mouvement ouvrier sont limitées, mais on aurait tort d'y voir un signe de stabilisation de la situation. En effet, le pouvoir reste très fragile, comme les élections sénatoriales l'ont montré une fois de plus. Il a une base sociale toujours très limitée. Ce sont d'ailleurs la droite et l'extrême droite qui sont susceptibles de profiter, dans l'immédiat, de l'échec de la réforme des retraites. Avec un danger fasciste qui se renforce encore un peu plus.

Mais, à plus long terme, il est probable que le balancier continue à bouger, que les attaques avancées par Macron et la bourgeoisie provoquent de nouvelles révoltes. Autour des salaires et du pouvoir d'achat se joue une question clé dans les prochains mois car, selon Que choisir ?¹, l'inflation atteint + 12,8 % dans les grandes surfaces, 15 % sur l'alimentaire, 27 % sur l'électricité, 29 % sur l'essence, des chiffres qui sont énormes. Nous verrons si les salariéEs se saisissent de la mobilisation du 13 octobre, si



Marche pour la justice et contre les violences policières et racistes, 23 septembre 2023. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.

peu préparée pour l'instant par les directions syndicales, pour exprimer cette colère, ou s'il faut attendre. Il y aura d'autres mobilisations, nombreuses, dans les prochaines semaines : pour l'IVG, contre les violences faites aux femmes, contre l'A69.

AFFRONTER LA BOURGEOISIE SUR LE TERRAIN POLITIQUE

Mais fondamentalement, le mouvement de balancier est la concrétisation d'offensives et contre-offensives des classes fondamentales que sont la bourgeoisie et le prolétariat. Si la première a conscience d'elle-même, s'exprime, dispose de moyens considérables, la seconde est en difficulté et tente péniblement de se reconstruire. Et c'est sur le terrain politique qu'elle le fera, comme les divers mouvements de ces dernières années, notamment depuis les Gilets jaunes, ont contribué à construire, contre Macron et son monde, une identité de classe. Lénine écrit : « La conscience politique de classe ne peut être apportée à l'ouvrier que de l'extérieur, c'est-à-dire de l'extérieur de la lutte économique, de l'extérieur de la sphère des rapports entre ouvriers et patrons. Le seul domaine où l'on puisse puiser cette connaissance est celui des rapports de toutes les classes et catégories de la population avec l'État et le gouvernement, le domaine des rapports de toutes les classes entre elles. »² Le rôle des révolutionnaires, notamment par une politique de front unique résolue, est de contribuer à ce que ces déchantements continuent et se renforcent, à ce que, contre Macron et le gouvernement, le prolétariat prenne conscience de sa force, et mène un combat politique, c'est-à-dire pour le pouvoir. C'est l'axe, pédagogiquement, en tenant compte des rythmes de la conscience et des expériences pratiques, que nous devons avoir en tête en cette rentrée. □

1) « L'inflation tirée par une nouvelle hausse de l'énergie », quechoisir.org, 22 septembre 2023, <https://www.quechoisir.org/actualite-pouvoir-d-achat-septembre-2023-l-inflation-tiree-par-une-nouvelle-hausse-de-l-energie-n111350/>
2) Que faire ?, 1902.

Au-delà du blocage des grands projets nuisibles, construire un mouvement réel vers l'éco-communisme

PAR HÉLÈNE MARRA

Mégabassines, Lyon-Turin, autoroutes Toulouse-Castres, Est de Rouen... sous l'impulsion des saisons des Soulèvements de la Terre, les mouvements en lutte contre les grands projets nuisibles, imposés et inutiles gagnent en radicalité et montrent leur capacité à questionner d'une façon structurelle le monde capitaliste.

Autour de ces infrastructures écocides, se construit en effet une remise en cause du modèle économique productiviste et de sa logique d'accélération et d'accumulation. Les critiques adressées à ces gros projets d'aménagement du territoire dépassent le cadre strictement environnemental et mêlent prises de position écologistes avec réflexions politico-économiques permettant l'élaboration d'une critique globale de l'État capitaliste néolibéral.

L'ÉCOLOGIE POLITIQUE CONTRE L'ÉTAT AUTORITAIRE

L'atelier de l'université d'été du NPA intitulé « Bassines, Lyon-Turin, autoroutes Toulouse-Castres, Est de Rouen... Échange sur nos expériences locales/régionales dans les mobilisations » a permis de débattre autour de l'expérience de ces luttes et des enseignements qu'on peut en tirer.

Selon les militantEs du NPA, les gros projets d'autoroute, le TGV Lyon-Turin ou encore les mégabassines, cochent souvent toutes les cases : artificialisation du sol, pollutions, fortes émissions de CO₂, expropriation des terres agricoles, déforestation, dangers pour la biodiversité, perturbation et assèchement des nappes phréatiques...

Leur dimension territoriale peut constituer une force et un moteur de mobilisation : revendiquer le droit à

vivre sur son territoire, à en déterminer les usages et garantir l'accès aux ressources pour les populations, apparaît plus accessible face à l'impuissance générée par la perspective catastrophiste de la fin du monde. En mettant en cause l'État et le mode de production capitaliste, en prônant d'autres formes démocratiques de gestion des territoires et des biens communs naturels, ces mouvements constituent des lieux privilégiés pour élaborer une écologie radicale.

Dans le conflit politique qui a émergé autour du projet de construction de la ligne ferroviaire Lyon-Turin, des mégabassines et des projets d'aéroport ou d'autoroute, la « rationalité » productiviste se heurte à une logique, de plus en plus partagée, de protection du « vivant ». La défense du « vivant » « et du « commun », qui va de pair avec l'identification des abus et des expropriations des classes dominantes¹, constitue le macro-cadre de nombreuses luttes écologistes contemporaines ainsi qu'un mobile essentiel du passage à l'action.

La forme spécifique prise par la répression étatique, à la fois policière et judiciaire, vis-à-vis notamment de la mobilisation de Sainte-Soline ou du NoTAV en Maurienne, est à la hauteur du danger que ces revendications représentent.

Gardien du droit privé, l'État épouse l'autoritarisme dans l'objectif de modeler et adapter la société aux logiques d'expansion et de compétition du marché et cela dans le contexte d'une crise écologique qui s'aggrave et s'accélère.

LE TEMPS DES SOULÈVEMENTS

S'ancrer dans un lieu, occuper les terres, saboter, désarmer les infrastructures écocides, relier des acteurs avec une culture politique, des trajectoires et des pratiques différentes : voici les quelques enjeux posés par le mouvement des Soulèvements de la terre.

Né en 2021, à la suite de l'expérience de la lutte contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, les Soulèvements sont le fruit d'une série de constats :

1. la difficulté des luttes paysannes et environnementales à sortir du caractère très localisé et à engager un rapport de forces conséquent ;
2. le recul du syndicalisme paysan (comme la Confédération paysanne) face aux autres syndicats devenus puissants (Fnsea, Cordination rurale) et sur le terrain des luttes ;
3. l'échec du mouvement climat de la jeunesse qui, malgré son caractère massif, a cru dans la possibilité que les dirigeants et les États prennent réellement en main la question du réchauffement climatique ;

4. la manière « trop idéologique et dogmatique » de se rapporter aux pratiques de lutte et en particulier à la non-violence².

C'est à partir de ce travail réflexif qu'ils et elles ont décidé de lancer une dynamique pour mettre ensemble les acteurs venant à la fois des collectifs écologistes, des nouvelles luttes pour le climat et des courants syndicaux de la paysannerie (comme la Confédération paysanne), avec l'objectif, d'une part, d'appuyer les luttes locales et, d'autre part, de coordonner des actions et des campagnes de communication permettant de construire un mouvement large de défense et de réappropriation des terres à l'échelle nationale et internationale. Un vaste chantier dans lequel le NPA souhaite bien évidemment jouer un rôle.

QU'AVONS-NOUS À APPRENDRE DE CES LUTTES ?

Les nouvelles formes que prennent ces luttes, les capacités d'auto-organisation, de communication et de construction de cadres collectifs composites, ont interpellé l'ensemble des camarades.

Quelqu'un remarque à juste titre qu'il y a une véritable professionnalisation de la fonction de communication, notamment à travers la création de campagnes en ligne autour des saisons des Soulèvements qui contribuent à sensibiliser l'opinion publique et à massifier les mobilisations.

« Je pense que les Soulèvements de la terre ont une force de frappe en termes de communication, après ça me donne aussi un peu d'inquiétudes de phagocytter les luttes locales même si, pour l'instant, ils sont dans une optique de les rendre visibles » (militante d'une association écolo en Maurienne).

Ces luttes nécessitent en effet une production d'expertises et de contre-information à la fois sur la dangerosité des projets et sur la « mise en scène médiatique de la protestation³ ».

Comme il a été illustré dans la lutte contre les mégabassines, un usage stratégique des moyens de communication favorise la circulation des cadres contestataires et la sensibilisation de l'opinion sur toute une série de questions autour de l'agriculture intensive, l'accaparement des terres, la défense de l'eau et des biens communs naturels. Il a aussi permis de tisser et maintenir des liens et de coordonner des actions avec des acteurs internationaux. À Sainte-Soline et en Maurienne,

la production et la circulation de contenus numériques mais aussi l'organisation des camps et le format du « festival » ont permis d'attirer les journalistes et les médias indépendants, essentiels pour gagner la bataille des idées et percer dans l'espace public.

« Nous avons fait connaître cette lutte, la chose la plus importante a été le contact avec les journalistes car effectivement beaucoup étaient ici aujourd'hui mais ils ne savaient même pas de quoi il s'agissait malgré le fait qu'il s'agisse d'une lutte qui dure depuis 30 ans » (militante des Soulèvements de la Terre sur les retombées de la manifestation en Maurienne le soir du 17 juin 2023).

Dans le cadre de ces luttes, la construction du rapport de forces et l'affrontement avec le pouvoir étatique et son interface policière s'allie avec une dimension festive où l'on fait l'expérience du monde pour lequel on se bat : « on montre que nous sommes du côté de la forêt, du vivant, à la fois dans la façon dont on agit et dont on le défend. Il y a une certaine jubilation à couper une autoroute avec des arbres et à prendre le gouter à cet endroit-là. Il faut être capables de se détacher d'un discours souvent trop désincarné » (Christine Poupin).

Cela fait écho aux récits des autres camarades : « en Maurienne, en très peu de temps, il y a eu l'organisation d'un village avec une base arrière où on pouvait manger, participer à des ateliers et où la presse pouvait venir » (militant de Grenoble).

La dimension de la complémentarité des tactiques a aussi été évoquée à plusieurs reprises : « il y a un autre regard sur les autonomes, on parle désormais de la première ligne, j'ai des souvenirs plus anciens où les relations entre les militants traditionnels et ceux qu'on appelait les totos étaient mauvaises, là il y avait une complicité et on savait qu'on luttait ensemble » (militant de Grenoble). Mais l'importance accordée à l'action symbolique face à un arsenal militaire infranchissable n'est pas la même selon les courants. Nous regardons l'enjeu politique dans sa totalité et veillons à garder la dimension de masse dans les luttes ; d'autres courants, y compris des intellectuels ayant participé à l'événement en Maurienne, pensent que la dimension de l'émeute peut constituer une étape d'un processus révolutionnaire et doit donc être prise en compte dans l'élaboration

stratégique. Le débat sur la complémentarité des modes d'action reste ouvert avec des voix divergentes qui s'expriment soit pour le maintien de la tradition soit pour l'ouverture : « grève et blocage ça va mais on voit que quand on parle de sabotage ça coince un peu ; en tant qu'organisation politique révolutionnaire, on a une parole publique qui n'est pas anonyme ... on peut communiquer là-dessus pour faire évoluer la lutte globale », souligne une camarade ayant participé à la mobilisation NoTAV.

PRENDRE À BRAS-LE-CORPS LA QUESTION DE L'AUTO-ORGANISATION ET DE L'OCCUPATION

Les modes d'auto-organisation et d'action résonnent dans l'espace international. Ouvert à la diversité de tactiques, le mouvement NoTAV italien a développé des modes de résistance non violente, comme l'occupation des *presidi*, des sites de contestation qui sont en même temps des banquets, des lieux de rencontre et des refuges de montagne voués aussi à protéger et surveiller le Val de Susa. C'est ce que nous explique Luca Abbà, agriculteur du Val de Susa et militant historique du mouvement NoTAV : « dans les *presidi*, dans ce que chez nous on appelle "les nouvelles Républiques" et ici les *Zad*, on crée des liens affectifs, des pratiques qui de fait sont une alternative aux relations capitalistes de pouvoir et de profit [...] C'est un processus très long qui passe par les moments de rupture » (Luca Abbà, militant italien NoTAV).

Les actions de désobéissance, de sabotage des machines et de coupure des clôtures permettent la création d'un nouveau sujet collectif qui se révolte contre la gouvernamentalité néolibérale⁴. À l'instar de ce qui s'est produit à Notre-Dame-des-Landes ou sur les ronds-points des Gilets jaunes, le collectif s'installe dans les lieux occupés et active en même temps de nouvelles formes de sociabilité, d'autogestion collective et communautaire ainsi que de nouveaux processus démocratiques de prise de décision. : « cette lutte est entrée si profondément dans la conscience populaire et dans la critique sociale que ses enjeux dépassent désormais la question du TAV ; elle a créé des formes de communautés humaines, des



gens qui, avec la lutte et dans la lutte, se sont installée dans la vallée et en ont fait un territoire fertile et riche d'initiatives » (Luca Abbà).

Ancêtre des Soulèvements de la Terre, le mouvement NoTAV est également constitué par une coordination composite de différents collectifs et moyens de lutte où chacun trouve sa place sans s'imposer aux autres : certains organisent les sabotages, surveillent le chantier, d'autres mènent des études sur les changements de la flore, préparent les appels en justice, d'autres encore produisent et diffusent les contre-expertises et l'information militante. Le militant italien précise qu'« *il ne faut toutefois pas tomber dans la célébration et l'idéalisation de ce mouvement car en réalité il serait beaucoup plus important de faire naître 10, 100, 1 000 vallées de Susa dans toute l'Italie* ».

Le point sur l'auto-organisation de l'espace qui est investi collectivement est central dans les débats des militantEs du NPA. Une camarade souligne que « *dans la mobilisation à laquelle on a participé, on voit qu'il y a énormément de thèmes qui sont transversaux comme la lutte contre le NoTAV, on voit que des ateliers se mettent en place pour la prise en charge des violences sexistes et sexuelles, il y a une attention particulière aux personnes porteuses de handicap et on sent vraiment qu'il y a une acceptation des différentes minorités qui sont présentes sur le campement et ça s'est vraiment un modèle qu'il faut intégrer et je crois que ça passe aussi par l'expérience* ». Comment tisser des liens ? Comment

multiplier et articuler ces expériences et les inscrire dans une stratégie unitaire ? Cela constitue un véritable enjeu pour l'avenir. Il ne faudra probablement pas sous-estimer l'appui que ces expériences peuvent constituer pour la construction d'un pouvoir populaire et communautaire qui, de l'échelon territorial, peut contribuer à reconfigurer le jeu des rapports de forces nationaux.

Le gouvernement semble d'ailleurs partager cet avis. Un camarade rappelle que Darmanin a déclaré qu'« *il n'y aura plus de ZAD en France* ». La façon dont la zone a été évacuée afin d'éradiquer toute trace de la victoire de Notre-Dames-de-Landes nous signale quelque chose sur sa portée symbolique et sur la crainte du pouvoir que cela se répète à d'autres endroits.

MANQUE DE DÉMOCRATIE ET DE PRISE SUR LES ÉVÉNEMENTS

Un nœud reste néanmoins irrésolu, celui sur la démocratie et la direction de la lutte notamment quand celle-ci s'intensifie et est confrontée à la répression. La présence d'un gouvernement hostile à l'écologie politique provoque une tension dans la forme organisationnelle où un système décisionnel hiérarchique et un contrôle centralisé sur l'information cohabitent avec des formes d'auto-organisation à la base qui répondent aux aspirations radicales d'une partie de la jeunesse. Le niveau local et territorial se retrouve en position de faiblesse par rapport à la coordination à distance des Soulèvements, faisant preuve d'une grande expertise dans une hétérogénéité de domaines. Les arrêtés préfectoraux, les interdictions de manifester et la

nature même de certaines actions impliquent une gestion des informations et des prises de décision centralisée et secrète : « *On a organisé le blocage de l'A13 un dimanche après-midi, l'A13 c'est l'autoroute Paris-Le Havre et ça c'est quelque chose qu'on ne peut pas annoncer à l'avance. On l'appelait l'opération "bonus", les flics étaient tous massés au péage car ils s'attendaient à ce qu'on fasse un péage gratuit. Il faut être capable d'accepter qu'on n'est pas toujours décideurs ; ça a été organisé, ça a fait couler beaucoup d'encre et puis finalement comme on a fait la Une des journaux, une fois que c'est réussi, les gens ravalent leurs critiques* », nous explique une autre camarade impliquée dans les mouvements écologistes.

Nous retrouvons le même fonctionnement dans le cadre du NoTAV en Maurienne :

« *Nous venons d'être percutés par une nouvelle dynamique* », rappelle un militant local. « *En Maurienne, le NPA n'était pas un organisateur, ça a été compliqué pour nous d'avoir les informations, il y avait un haut degré de secret sur le lieu et le parcours. Il y avait un niveau de tension très forte, suite à Sainte-Soline et à la menace de dissolution, on savait qu'ils allaient à l'affrontement. On était le seul cortège organisé de cette manif, les camarades de la FI et de Solidaires nous ont rejointes, les medics sont venus soigner derrière nous. Il y a des manifestations de masse mais en même temps beaucoup d'appréhension, nous avons un espace plus sécurisé et plus traditionnel qui permettait à d'autres de nous rejoindre* ».

Sur Sainte-Soline, les camarades d'Angoulême font le même constat : « *on a été dépossédés des débats stratégiques localement, on a été un certain nombre à ne pas vouloir faire la manif à Sainte-Soline pour aller sur les préfectures et inscrire une dimension plus politique. Il y a un truc de culture du secret qui est un peu logique mais du coup il y a ce souci qui est posé qui n'est pas un petit problème car on était dépendantEs pour avoir des informations sur une manif qu'on organisait. Sur la question des cocktails Molotov et de l'usage de la violence, il y a une solidarité mais néanmoins ça pose question et on a des camarades très proches qui ont failli mourir. Aujourd'hui, tout le spectre syndical de la gauche est visé, Solidaires, la Confédération paysanne et la CGT en plus des Soulèvements et de Bassines Non Merci* ».



Étudiants défilant à Milan pour le pré-cop26 lors du rassemblement Fridays for Future, 1^{er} octobre 2021. © Mænsard vokser / CC BY-SA 4.0.

Un jeune camarade de Toulouse intervient pour compléter : « sur la Toulouse-Castres, juste après Sainte-Soline, les cadres des Soulèvements de la Terre ont tout fait pour éviter la confrontation et, dans cette lutte, il n'y a jamais eu de répression. Mais les projets s'accroissent au fur et à mesure que la prise de conscience écologique s'accroît. On parle désormais de "zadifier la lutte" » ; en attendant les journées de mobilisation des 21 et 22 octobre, des grèves de la faim et des occupations sont en cours dans la capitale ce qui pose la question autour de la diversité des tactiques sur le long terme. Pour lui, dans cette nouvelle composition, chaque organisation apporte son élément, on réfléchit ensemble et on avance ensemble.

QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?

Pour Christine Poupin, le NPA a un vrai rôle à jouer dans la construction des cadres collectifs à la fois en termes de savoir-faire dans les mobilisations et d'élaboration stratégique : « sur Rouen, nous avons tissé des liens de confiance avec des camarades en partie proches de l'autonomie, cela est dû au fait qu'on s'est retrouvés ensemble à Notre-Dame-des-Landes et dans d'autres luttes. Ça fait partie des choses qu'on sait faire, faire vivre les cadres collectifs avec des gens d'origines différentes où l'unité est une véritable volonté de construction politique ».

Pour préserver la diversité et la dimension intergénérationnelle de notre collectif, il faudra se former beaucoup plus à l'autodéfense, à bouger collectivement et à s'organiser pour garder la protection de l'ensemble des camarades.

Si nous pensons que les luttes éco-sociales occuperont une place centrale dans le combat contre le capitalisme, il faudra les construire, dans le temps, sur la base d'organisations, et nous devons discuter avec les Jeunesses Anticapitalistes qui pourront s'investir plus facilement dans la construction de ces nouveaux outils. Selon un camarade de Grenoble, ce travail de longue haleine doit être accompagné par un travail de mise en lien avec le monde syndical : « on peut ouvrir un espace de discussion et de débat, y compris dans les syndicats et dans les luttes du salariat, c'est un enjeu de gagner ce combat, de faire ce travail d'argumentation, de pousser d'autres à nous rejoindre sur tous ces projets, sur l'automobile, le plastique, le nucléaire... ».

INVESTIR LES LIEUX DE L'ÉCOLOGIE POUR FAIRE « CLASSE », POUR FAIRE « SOCIÉTÉ »

Les militantEs qui luttent contre les gros projets inutiles mobilisent, actualisent et s'approprient les répertoires historiques des luttes écologistes : ils interposent leur propre corps pour bloquer l'avancée des travaux, occupent des bouts de terre pour les protéger des opérations d'artificialisation, accèdent aux infrastructures nuisibles pour les saboter et en bloquer le fonctionnement. Ces luttes permettent la construction de nouvelles solidarités entre une diversité d'acteurs – habitantEs, paysanNEs, collectifs, associations, syndicats, acteurs politiques – ainsi que le déploiement d'actions de désobéissance et de résistance dotées d'un fort impact médiatique et d'une forte résonance aussi bien nationale qu'internationale.

Il s'agit d'une véritable nouvelle géographie militante, souligne en conclusion un camarade d'Occitanie, faite de nombreux collectifs et associations parfois articulés entre eux et avec des durées de vie très variables. Ce tissu d'organisations doit être investi sur le long terme au-delà des grandes mobilisations exactement de la même façon qu'on investit les cadres syndicaux.

Bloquer le projet donne une perspective victorieuse et atteignable à la lutte. Il est important d'avoir des mobilisations où l'on peut gagner même sur un objectif partiel que nous devons être capables d'inscrire et d'articuler à la conquête globale de l'hégémonie éco-communiste.

Au final, il y a accord sur le potentiel révolutionnaire de ces luttes, de par leur caractère de masse, la dimension radicale, le rôle de la jeunesse et la forme « saison » qui fixe une temporalité longue et permet de tisser des liens entre le niveau local, national et international. La victoire contre les gros projets est importante mais il faut aussi proposer une alternative aux ravages du capitalisme.

Dans ce cadre, l'expérience collective et spatiale de la lutte constitue un moment crucial pour la prise de conscience et l'activation d'un travail d'élaboration politique.

Sommes-nous les mêmes après avoir vécu le *presidio*, la ZAD ou le rond-point ?

Quel est le rôle de ces lieux d'auto-

organisation dans la construction d'un pouvoir de ceux et celles d'en bas ?

Depuis plus d'une décennie, le répertoire de l'occupation (des espaces à la fois urbains, périurbains et ruraux) revêt un rôle crucial dans les mouvements. C'est désormais une façon de faire société, un devenir « classe » dont la portée stratégique semble indéniable.

Selon Kristin Ross, l'imaginaire de la « forme-Commune » est très présent dans les luttes contemporaines. Celle-ci ne se prête pas à une définition statique car sa forme est inséparable de ses incarnations chacune d'entre elles étant en prise avec les conditions spécifiques du présent. « C'est à la fois un mouvement et un territoire partagé en commun : c'est un mouvement politique qui est aussi l'élaboration collective d'un mode de vie désiré, les moyens devenant la fin⁵ ».

Faire la commune c'est aussi une façon de faire classe, une classe mobilisée telle qu'elle se manifeste dans ses discours et dans ses luttes. L'écologie politique permet une remise en cause de la valeur qui se valorise et de la marchandisation générale du monde et des rapports sociaux qui « fournissent un fil conducteur et fondent l'unité négative des résistances⁶ ». Comme le suggère Henri Lefebvre, changer la société ne veut rien dire sans la production d'un espace, d'un lieu physique dans le cadre duquel on prend en charge la vie sociale. □

1) P. Dardot et C. Laval, Commun, Éssai sur la Révolution au XXI^e Siècle, La Découverte, Paris, 2014.

2) Dans la vidéo « Andreas Malm et les Soulèvements de la Terre » disponible sur le canal YouTube « La fabrique éditions » <https://www.youtube.com/watch?v=RT1B-H5d4js>, les militantEs proposent une présentation des réflexions qui ont présidé à la genèse du projet politique.

3) E. Neveu, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », Réseaux, vol 17, n° 98, 1999, p. 17-85, p. 21.

4) « Le bio pouvoir implique la promotion de dispositifs de pouvoirs qui agissent dans le sens d'une production de "techniques de soi" permettant de façonner les subjectivités, tout en réprimant les rebelles ». Leonardi Emanuele, « Foucault in the Susa Valley: The No TAV Movement and Struggles for Subjectification », Capitalism Nature Socialism, 24(2), 2013, p. 27-40.

5) K. Ross, La forme-Commune. La lutte comme manière d'habiter, La Fabrique Éditions, 2023, p. 104.

6) Daniel Bensaïd reprend ici la définition de Pierre Bourdieu pour décrire le passage de la « classe probable » à la « classe actuelle » ou « mobilisée ». D. Bensaïd, Le source du spectre, Paris, Éditions Michalon, 2000, p. 77.

Les multiples attaques contre la Sécurité sociale

PAR S. BERNARD

Après l'offensive de grande ampleur contre nos retraites, le gouvernement prépare de nouvelles mesures régressives contre la branche maladie de la Sécurité sociale, sans épargner les autres branches de la Sécu (accidents de travail et maladies professionnelles, allocations familiales, perte d'autonomie, financement).

Depuis des dizaines d'années, des réformes successives ont sapé la Sécurité sociale, par exemple en fiscalisant une partie de son financement. Le slogan « La Sécu elle est à nous » n'est presque plus crié dans les manifestations, ce qui est compréhensible puisque le gouvernement exerce une tutelle importante sur la gestion des caisses et aussi parce que les représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administrations des organismes n'ont pas de pouvoir réel. Son fonctionnement n'est plus démocratique ; les administrateurs de la Sécu ne sont plus élus par les assurés sociaux, n'ont plus de réels pouvoirs et les taux de cotisations et le choix des prestations sociales sont décidés par le gouvernement et votés par le parlement. Cependant la Sécu reste financée majoritairement par des cotisations sociales dites salariales et patronales c'est-à-dire par une part socialisée de notre salaire, mais les nombreuses contre-réformes successives depuis sa création et les baisses constantes d'effectifs ont dégradé son fonctionnement et son rôle de protection contre des risques sociaux. Il faut donc rester vigilant contre le risque de privatisation et donc de destruction de la Sécu.

DES ÉCONOMIES À TOUT PRIX ET AU DÉTRIMENT DES ASSURÉ·E·S SOCIAUX !

Dans la branche maladie de la Sécurité sociale

Le rapport « Charges et produits » de la Caisse nationale d'assurance maladie (la CNAM) est publié chaque année. Ce

document sert à l'élaboration du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) de l'année suivante établi par la Direction de la Sécurité sociale et voté au parlement chaque année. Il ne s'agit pas de tenir compte des besoins sanitaires, mais de « maîtriser » les dépenses. L'objectif actuel de la CNAM bat des records, il s'agit de réaliser de 1,265 milliard d'euros d'économies des prestations « *en contrôlant l'efficacité et la pertinence des soins, des arrêts de travail pour maladie, et en luttant contre les fraudes* ».

Il fut un temps où les dirigeants de la Sécu expliquaient que « *la gestion du risque maladie est un ensemble d'actions destinées à améliorer l'efficacité du système de santé, et donc à assurer à la population les meilleurs soins au meilleur coût* ». Mais désormais la gestion « *du risque maladie* » a pour objectif « *d'identifier les leviers à actionner [...] pour assurer une consommation de ressources maîtrisée et soutenable sur le long terme* ». La maîtrise des dépenses de santé sera certainement au cœur du prochain PLFSS et l'austérité impactera les autres branches de la Sécurité sociale.

La CNAM a proposé en début d'année d'augmenter la tarification des consultations des médecins généralistes de 1,50 euro, ce qui porterait ce tarif à 26,50 euros (31,50 euros pour les spécialistes), alors que les généralistes revendiquent 30 euros avec leurs syndicats. Ils refusent à juste titre « *une aumône* ».

La Sécu traque les médecins prescripteurs d'arrêts maladie « *de complaisance* »

espérant récupérer « dix milliards d'euros ». Des courriers d'avertissement ont été envoyés à un millier de médecins considérés « gros prescripteurs », soit les 2 % de la profession qui ne respecteraient pas les règles, selon Thomas Fatôme le directeur de la CNAM. Et 20 000 autres praticiens seraient surveillés de près ! Une campagne appelée « *mise sous objectif* » est engagée pour ceux qui prescrivent plus que la moyenne d'arrêts de travail par patient comparée à la moyenne de leurs collègues. Les syndicats de médecins refusent la mise sous objectifs « *qui nous fait passer pour des fraudeurs* ». Certains médecins expliquent justement que « *c'est prendre le problème à l'envers* » et « *qu'on pourrait aussi regarder des entreprises où il y a le plus d'arrêts de travail afin de travailler sur la cause pour diminuer le nombre d'arrêts de travail en France* ». Les conditions de vie et de travail des salariéEs pourraient aussi être examinées afin d'améliorer leurs conditions de travail et de tenir compte des aléas de leur vie.

Dans la branche accidents du travail-maladies professionnelles (AT/MP)

Selon le Code de la Sécurité sociale, personne ne peut renoncer au droit aux prestations pour maladies professionnelles et accidents du travail et stopper la procédure. Cette disposition a pour but de protéger la victime des pressions des employeurs afin que le salarié renonce à son droit. Or le 14 août 2023, la Caisse nationale d'assurance maladie a indiqué à ses agents

qu'« à partir de ce jour, le salarié pourra renoncer à ce droit sur simple demande ». Si elle est généralisée, cette mesure sera un blanc-seing donné aux employeurs afin de les dédouaner de leurs obligations légales de réparations des dommages causés à leurs salariés.

Conformément au Code du travail, les employeurs sont dans l'obligation de prendre les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité de leurs salariéEs et protéger leur santé mentale et physique sur leur lieu de travail. Ces dispositions légales ne sont pas suivies en France, le 4^e pays le plus touché par les AT/MP : en 2021 il a été recensé en France 640 000 accidents du travail dont 35 000 ont eu pour conséquence une incapacité permanente. Deux par jour en moyenne ont été mortels. Et récemment plusieurs accidents mortels ont eu lieu sur les chantiers de quatre nouvelles lignes de métro en région parisienne. Le gouvernement annonce une campagne de sensibilisation afin d'améliorer la prévention, mais il devrait aussi donner de véritables moyens financiers et humains afin de généraliser et de multiplier les contrôles des inspecteurs du travail qui devraient être totalement libres de prendre des sanctions contre les employeurs responsables des conditions de travail dégradées et de l'absence ou de l'insuffisance des mesures de prévention.

Cette branche de la Sécu est financée uniquement par des cotisations patronales dont le montant varie selon les effectifs et le nombre d'accidents de travail dans les entreprises, ce qui explique que l'absence de déclaration d'un accident de travail est une pratique courante de certains employeurs.

Dans la branche allocations familiales

De nombreux allocataires sont victimes de la baisse depuis 2007 des APL (Aides personnalisées au logement) versées et du gel des revalorisations des prestations. Après le changement du mode de calcul sous prétexte de simplification, 1,1 milliard d'euros ont été économisés. Depuis le 1^{er} juillet 2015, les allocations familiales sont divisées par deux pour les ménages



Manifestation Salaires Retraites Services Publics CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL chômeurs/euses, jeunes, étudiant-es retraitéEs, Paris, 8 octobre 2015. © Photothèque Rouge / MILO.

aisés qui, avec deux enfants, gagnent plus de 5 595 euros mensuels et par quatre pour ceux qui perçoivent plus de 7 457 euros.

Depuis le mois de juillet de cette année, une nouvelle ligne apparaît sur les bulletins de salaire : le montant net social ; les allocataires doivent déclarer le RSA, la prime d'activité ce qui aura un impact négatif sur le montant des aides versées qui vont baisser pour tous les ménages cette fois ou même disparaître.

Dans la branche « vieillesse »

La Caisse nationale d'assurance vieillesse a donné un ordre malhonnête aux agents de cet organisme, « ne pas informer systématiquement les salariés de leurs droits notamment de la clause de sauvegarde », une disposition qui profite aux carrières longues et qui permet aux personnes éligibles de conserver le droit à un départ anticipé après le 1^{er} septembre 2023 dans les conditions applicables avant cette date. Ce dispositif ne peut être appliqué qu'à la demande expresse de l'assuré mais il doit rester secret « car il n'est pas à appliquer systématiquement » ! De fait il n'existe pas.

Les mesures gouvernementales

Le montant des exonérations de cotisations patronales pour 2023 sera de 88 milliards d'euros selon la commission des comptes de la Sécu.

À partir du 1^{er} octobre 2023 les dépenses dentaires seront remboursées à 65 % ou 55 % au lieu de 70 %. Le reste à

charge sera acquitté par les organismes complémentaires, cette disposition répond à leurs demandes de « révision des périmètres d'intervention respectifs de la Sécu et des complémentaires ».

La part du remboursement des soins dentaires pris en charge par les complémentaires-santé ou par les patients qui n'ont pas de mutuelle ou d'assurance représente 500 millions d'euros pour la sécu. Elles devront donc augmenter leurs cotisations, alors que les mutuelles avaient déjà imposé à leurs adhérents une hausse de 4,7% en 2022.

- « La franchise médicale » actuellement de 0,50€ par boîte de médicament, pour les actes paramédicaux et les transports sera doublée (donc portée à 1€) ainsi que « le forfait » de 1€ pour chaque consultation médicale, examens radiologiques et les analyses de biologie qui sera de 2€.

- À la suite de la crise du Covid le gouvernement a transféré à la Sécurité sociale une dette de l'État d'un montant de 136 milliards. La CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) a émis 38 milliards d'euros d'emprunts à moyen et long terme pour l'amortissement de cette dette.

- Le ministre des Finances Bruno Le Maire veut « revenir à la normale en matière de dépenses publiques » en limitant l'augmentation des dépenses d'assurance-maladie en 2023 à 2,3% sans tenir compte de la hausse



naturelle des dépenses due au vieillissement de la population. Il prétend « responsabiliser les acteurs en matière de dépense de soins » et il veut imposer des économies sur les indemnités journalières versées par la Sécu lors d'arrêt maladie ou d'accident de travail. Il affirme qu'« il y avait 8,8 millions d'arrêts en 2022, 6,4 millions dix ans plus tôt » et que cela représente « 16 milliards de dépenses supplémentaires ». C'est malhonnête parce que les salaires qui sont la base de calcul de ces indemnités ont augmenté en

10 ans et qu'en 2022 on était encore en période d'épidémie du Covid. Néanmoins, la Sécu mène une campagne de contrôle de la justification des arrêts de travail auprès des assurés sociaux et des médecins prescripteurs. Le rapport Charges et produits de la CNAM explique pourtant que la hausse des indemnités journalières s'explique par le vieillissement de la population active et concerne surtout les personnes âgées ou en longue maladie. Bruno Le Maire a annoncé aussi que le gouvernement avait l'intention de réaliser dans le budget de la Sécu de cette année des économies sur l'indemnisation des arrêts de travail, et sur les dépenses de médicament car « leur gratuité ou quasi-gratuité peut conduire à déresponsabiliser les patients et explique que l'achat de médicaments soit encore si élevé en France » ! En réalité ces dépenses sont versées directement aux praticiens (médecins, pharmaciens, etc.) grâce au tiers payant (dispense de faire l'avance des frais médicaux remboursés par l'Assurance maladie dans certaines situations – affections de longue durée, aides aédicale d'État) et sont financées par nos cotisations sociales et par la CSG. Il veut aussi allonger le nombre de jours de carence, soit quatre jours d'arrêt de

travail au lieu de trois sans versement par la Sécu d'indemnités journalières.

- La revalorisation des salaires des sages-femmes leur a été accordée à condition qu'en plus de leur exercice libéral elles soient salariées dans une maternité. Mais une semaine après la signature de l'accord les syndicats et l'ordre ont fait savoir que « Nos établissements de santé sont source de violence et de souffrance pour les femmes mais aussi pour les soignants dont l'exercice n'a que peu de sens, faute de pouvoir assurer leurs missions élémentaires d'accompagnement. Dès

de 30 à 40 %, les soins conservateurs (par exemple le traitement de caries) de 30 %. Tous les actes remboursés à 100 % par la Sécu et les complémentaires seront augmentés de 3 %.

- L'installation en exercice libéral des masseurs-kinésithérapeutes dans les villes où ils sont nombreux n'est désormais acceptée que si un collègue a « préalablement mis fin à son activité dans cette même zone ». En échange ils pourront augmenter leurs tarifs de 3 % et prendre en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et des insuffisants cardiaques.

- La branche maladie de la Sécu prévoit de supprimer 1 700 postes de travail d'ici à 2027 alors que les conditions de travail sont difficiles dans les organismes. Les salariés de la CPAM du Loir-et-Cher ont expliqué à la presse locale les raisons de leur mobilisation : « Nous sommes en grève pour soutenir nos collègues ici à Blois qui n'en peuvent plus mais aussi par solidarité avec les caisses au niveau régional et national ».



Le carré de tête intersyndical, 12^e manifestation intersyndicale contre la réforme des retraites. © Photothèque Rouge / de Martin Noda / Hans Lucas.

lors, les conditions d'exercice dégradées poussent les sages-femmes à quitter les maternités et à fuir la profession ».

- Les laboratoires de biologie médicale (rattachés pour 60 % d'entre eux à 6 groupes) ont réalisé d'énormes bénéfices grâce à la crise du Covid : leur chiffre d'affaires a bondi de 32 % en 2020 (6,6 milliards d'euros) et de 21 % en 2021 (8,6 milliards). Des acteurs qui ne sont pas des professionnels de santé peuvent détenir jusqu'à 25 % du capital de ces groupes. Le PLFSS pour 2023 imposait à ces labos de baisser leur tarif afin d'économiser 250 millions d'euros nets. Mais la CNAM a finalement accordé... une hausse des dépenses de 0,4 %.

- Les dentistes devront limiter leur installation dans les zones « sur-denses », une nouvelle installation ne sera possible qu'au cas d'un départ. En contrepartie, ils ont obtenu de substantielles augmentations de leurs tarifs : les examens bucco-dentaires seront revalorisés

», « Il faut compter trois mois pour un paiement d'indemnités journalières pour le domaine maladie, maternité, paternité, accidents du travail et maladies professionnelles. On ne recrute plus assez car les salaires sont trop bas, c'est une catastrophe ! » Autre exemple : les bureaux de la CPAM du Calvados étaient fermés le 9 mai 2023 car l'ensemble des conseillers maladie du département étaient en grève « pour dénoncer le recul du service public, la fermeture des centres d'accueil au public et pour les conditions de traitement des assurés ».

- La Fédération hospitalière de France (FHF) qui représente essentiellement la direction des hôpitaux et des établissements médico-sociaux publics et affirme être présente dans 4 800 établissements qui emploient plus d'un million de professionnels s'inquiète : elle écrit que « les hôpitaux publics sont préoccupés par l'ONDAM 2024 ». L'objectif national de dépenses d'assurance maladie est un objectif de dépenses à ne pas dépasser.

Le contexte post-Covid a déstabilisé le financement des établissements publics de santé. Sur le plan des recettes des établissements, la fermeture de lits a affecté profondément la situation financière des hôpitaux publics en tassant les recettes, certains hôpitaux devant encore supprimer des activités ou reprogrammer des soins, faute de professionnels en nombre suffisant.

- L'Observatoire de la Mutualité française a mené une enquête sur la santé au travail. Plus de 200 000 travailleurs décèdent chaque année de maladie professionnelle au sein de l'Union européenne. Les accidents et maladies liés au travail et les absentéismes coûtent à l'Union européenne plus de 3,3 % du PIB par an, avec plus de 40 % de salariés en arrêt maladie au moins une fois par an chaque année. La France se situe en haut du classement des pays européens avec 3,5 accidents mortels du travail pour 100 000 personnes en emploi en 2019, niveau deux fois supérieur à la moyenne européenne (1,7 accident mortel). En France, les troubles musculosquelettiques sont à l'origine de 88 % des maladies professionnelles.

- La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) du Sénat dénonce la « débudgétisation » croissante de l'État vers l'assurance maladie qui finance désormais plusieurs organismes : la Haute autorité de santé, l'Agence technique de l'informatisation sur l'hospitalisation, le Centre national de gestion, Santé publique France, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, le Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé, l'Agence du numérique en santé, l'École des hautes études en santé publique, l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale, l'Établissement français du sang, l'Agence nationale du développement professionnel continu, et l'Agence de la biomédecine). Nos cotisations sociales contribuent désormais en moyenne à 78 % du financement de ces organismes, et à 90 % pour neuf d'entre eux. Cependant la représentation de la Sécurité sociale dans les instances de ces organismes financés « est faible, voire inexistante », relève la Mecss, estimant donc qu'elle est un financeur aveugle sans influence sur les orientations budgétaires qu'elle finance !

- Les entreprises de 20 à moins de

250 salariés peuvent bénéficier d'une déduction forfaitaire des cotisations patronales au titre des heures supplémentaires effectuées depuis le 1^{er} octobre 2022. Le montant de cette déduction est fixé à 0,50 € par heure supplémentaire (décret du 1^{er} décembre 2022). En 15 ans le coût des exonérations de la part patronale des cotisations de Sécurité sociale a été multiplié par trois. Il est de 82 milliards en 2022. Mais à la différence de nos salaires, elles augmentent fréquemment et pas de quelques centimes ! Pour 2023 le montant de ces exonérations est estimé à près de 90 milliards d'euros.

Un dispositif discriminatoire envers les migrantEs

- Les prestations versées par la sécurité sociale et les organismes de protection sociale (allocations de solidarité, prestations familiales, RSA, allocations chômage, AME...) ne seront plus versées qu'à la condition d'avoir vécu pendant neuf mois de l'année en France. Le gouvernement pourra accéder aux fichiers des passagers des compagnies aériennes (Le PNR, Passenger name record) pour connaître les noms des voyageurs et la date de leurs voyages.

NOS REVENDICATIONS ET LA MOBILISATION !

Il est donc évident que nous ne pouvons rester passifs dans ce contexte et que la défense du droit à la santé et de la Sécurité sociale doit être au cœur des prochaines mobilisations. Nous appelons à participer activement au Tour de France pour la santé qui pourrait être aussi un tour de France pour une véritable Sécurité sociale et proposons nos revendications en défense de la Sécu.

- Le **100 % Sécu** : les soins doivent être gratuits et intégralement remboursés à tous et toutes par la Sécu unifiée en un seul régime, autogérée par des représentantEs élus des assurés sociaux et financée par la cotisation sociale. La retraite doit être la continuité du salaire. Une augmentation des allocations familiales universelles versées dès le premier enfant et qui couvrent tous les besoins sociaux des familles.

- **Les mutuelles doivent être avec leurs personnels intégrées à cette Sécu.** Il ne doit plus y avoir de modalités discriminantes pour les pauvres

ou les sans-papiers (AME). Le droit à la Complémentaire santé solidaire (ex CMU) doit être étendu.

- **La santé ne doit pas être une marchandise** : le commerce de « l'assurance santé », notamment par les banques et les assureurs, doit être interdit.

- **La santé est un droit pour tous et toutes** : droit sans condition à une couverture maladie universelle pour que l'ensemble de la population ait accès aux services préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de promotion de la santé.

- **Des moyens à la hauteur des besoins pour tous les hôpitaux.**

- **Réouverture de tous les centres de Sécurité sociale** qui ont fermé, et embauches et formation du personnel en nombre suffisant pour traiter dans des délais moins longs les dossiers.

Nous appelons à participer nombreux au « Tour de France pour la santé... » et pour une véritable Sécurité sociale qui a commencé en septembre en s'appuyant sur les mobilisations locales et qui va culminer lors du vote du budget de la Sécu.

Extrait de l'appel unitaire : « *Le Tour de France pour la Santé se construira localement avec les organisations, collectifs et comités engagés. À chaque étape, les organisations locales présentes définiront ce sur quoi elles souhaitent s'exprimer : défense de la Sécurité sociale, défense des maternités, des urgences, lutte contre les déserts médicaux et les fermetures de lits, accès aux soins, accès aux médicaments, besoins en personnels et revalorisation des salaires, en EHPAD ou à l'hôpital public, à domicile, en Foyer de l'enfance, défense d'un Centre de santé, d'un Centre de consultation en soins psychiques, défense de l'Aide médicale d'État, temps de travail des internes, conditions de formation et salaire pour les étudiantEs en travail social ou en santé... [...] Elles attribueront leur carton rouge au gouvernement, à un ministre, un directeur d'ARS... [...] Elles apporteront leurs contributions au Cahier de revendications nationales : mode de financement, gouvernance, prévention, participation des usagerEs. [...] Nous soumettons aussi à la discussion pour prolonger les initiatives locales, la proposition d'une mobilisation nationale unitaire d'ampleur pour faire entendre nos exigences lors du débat parlementaire et du vote du budget ».* □

« Si nous voulons comprendre l'extrême droite au 21^e siècle, nous devons regarder la Russie »

ENTRETIEN AVEC ILYA BUDRAITSKIS*

Le début de l'invasion de l'Ukraine n'était pas seulement une question de politique étrangère, mais aussi un moyen de discipliner la société russe. Et quand on regarde les premiers mois de cette invasion, on se rend compte à quel point les règles du jeu ont complètement changé en Russie.

Radar Internacional : Nous aimerions commencer par vous demander comment vous caractérisez le régime de Poutine : s'agit-il d'un régime nationaliste ? Un régime fasciste ? Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ?

Ilya Budraitskis : Oui, je dirais que ce régime existe depuis plus de 20 ans et qu'il a subi une sérieuse transformation au cours de cette période. Il a commencé comme un régime bonapartiste néolibéral et s'est transformé en une sorte de dictature fasciste ouverte. Et je pense que cette transformation en régime fasciste a commencé après le début de l'invasion de l'Ukraine. Je peux présenter une analyse plus approfondie de la manière dont cette transformation s'est produite au cours de ces années.

Elle s'est produite en raison de deux tendances parallèles au sein de la société russe, en particulier au cours de la dernière décennie. Si nous examinons la transformation du régime de Poutine, nous pouvons dire que la première période de son existence, c'est-à-dire les années 2000, a été caractérisée par la croissance économique, la mise en œuvre de réformes néolibérales et un profond processus de dépolitisation de la société russe, qui a abouti à la désarticulation et à l'aliénation de la plupart des formes d'auto-organisation politique.

Mais en 2011 et 2012, quelque chose d'important s'est produit. Après la crise économique de 2009, l'économie russe ne s'était pas encore redressée,

la croissance économique n'avait pas encore repris et l'économie russe stagnait. Au cours de la même période, la dépolitisation a fait place à un nouveau mouvement de protestation qui a débuté à la fin de l'année 2011, principalement à Moscou, mais qui a également eu des répercussions dans de nombreuses grandes villes russes. Il s'agissait d'un mouvement contre le régime, dont les revendications étaient principalement politiques plutôt que sociales, mais qui, selon moi, reflétait également un mécontentement croissant à l'égard de la situation économique et sociale.

Ce mouvement est apparu au moment où Poutine a décidé de revenir à la présidence et de se présenter aux élections présidentielles de 2012, pour un troisième mandat. Contrairement à ses campagnes des années 2000, celle-ci n'a pas été marquée par un processus de dépolitisation, mais par une offensive conservatrice et antirévolutionnaire. Ainsi, à partir de ce moment, on peut dire qu'un tournant conservateur s'est amorcé dans le régime de Poutine. Le discours qu'il a présenté était que les manifestations n'étaient pas un mouvement d'opposition interne mais un groupe d'agents extérieurs, de traîtres nationaux, de personnes qui veulent détruire la famille traditionnelle, les valeurs traditionnelles russes, etc. Dès lors, une rhétorique extrêmement conservatrice a été adoptée dans l'idéologie de ce régime.

En 2014, la Russie a commencé à s'impliquer militairement en Ukraine avec

l'annexion de la Crimée. Pour Poutine, il ne s'agissait pas seulement d'une question de politique étrangère, de reconquête de l'influence impériale de la Russie dans l'espace post-soviétique, mais aussi d'une question de politique intérieure. Il s'agissait de créer une unité patriotique de la société russe autour de son président. On peut constater la rapidité avec laquelle Poutine a regagné en popularité dans la société russe après l'annexion de la Crimée.

Mais l'effet Crimée, l'effet du rassemblement autour du drapeau, n'a pas duré longtemps. Trois ans après ce que l'on a appelé la « réunification de la Crimée », la popularité de Poutine a commencé à s'effriter et une nouvelle vague de manifestations a vu le jour en Russie. À partir de 2017, un nouveau mouvement a commencé à émerger contre la corruption, contre l'autoritarisme du régime et, en fin de compte, contre les profondes inégalités sociales qui existent dans la société russe. Ces manifestations ont été étroitement associées à la figure d'Alexei Navalny, mais en réalité, il ne s'agissait pas seulement d'un mouvement de ses partisans personnels. Du côté du régime, tout cela a été présenté comme la lutte contre une « révolution de couleur ».

Quel était donc le principal problème en Ukraine ? Selon Poutine, c'était Maidan, le renversement illégal du gouvernement par le peuple, ce qui était absolument inacceptable. Il fallait donc empêcher que cela se produise en Ukraine et en Russie. Poutine a ensuite

pris position contre cette possible révolution car, pour lui, toutes les révolutions qui ont eu lieu en Russie, y compris celle de 1917, sont le fruit de l'activité d'ennemis extérieurs. Selon lui, toutes les révolutions sont une conspiration, ce sont des processus qui viennent de l'extérieur pour déstabiliser l'État russe. Et, de fait, cette pensée antirévolutionnaire est très présente dans la version officielle de l'histoire russe, dans les manuels scolaires, dans les grands exposés historiographiques, où non seulement 1917 est présenté comme une sorte d'émeute antirusse organisée par l'Occident, mais où même les soulèvements populaires du XVIII^e siècle, comme celui de Pougatchev, sont présentés comme une conspiration venue de l'extérieur.

En ce sens, il est possible de voir comment le début de l'invasion n'était pas seulement une question de politique étrangère, mais aussi une manière de discipliner la société russe. Et quand on regarde les premiers mois de cette invasion, on se rend compte à quel point les règles du jeu ont complètement changé à l'intérieur de la Russie. Depuis le début de l'invasion, il est impossible de critiquer la guerre de quelque manière que ce soit. Il n'est même pas permis de parler de cet événement comme d'une guerre. L'utilisation du mot « guerre » est un acte criminel en vertu du droit russe, car officiellement, il ne s'agit pas d'une guerre mais d'une « opération militaire spéciale ». C'est ce terme qui devrait être utilisé pour décrire cet événement.

Tous les médias indépendants qui étaient restés dans le pays jusqu'alors ont été expulsés une semaine après l'invasion, et aujourd'hui on peut voir cette tendance répressive dans le rétablissement de l'unité totale de la Russie, telle que Poutine la présente. Pour lui, la société russe est consolidée autour de l'idée de lutter contre l'Occident, contre tout type d'ennemi interne ou externe, et aucune critique n'est encore autorisée dans le pays. Par exemple, vous avez peut-être vu que la semaine dernière Boris Kagarlitsky a été arrêté à Moscou. Cette arrestation s'inscrit dans le cadre d'une campagne croissante de répression des manifestations qui a déjà fait de nombreux prisonniers politiques. Interrogé lors d'une conférence de presse sur Kagarlitsky, M. Poutine a bien sûr répondu que c'était la première fois qu'il entendait ce nom, comme il le fait toujours, mais il a également déclaré : « *Nous sommes actuellement dans un conflit militaire avec notre voisin. C'est pourquoi tout ce qui va*

à l'encontre de notre unité nationale doit être éliminé. C'est la raison de toutes ces affaires ».

Je pense que si nous parlons du mouvement fasciste aujourd'hui, de ce à quoi ressemble le fascisme au 21^e siècle, nous devrions regarder ce qui se passe déjà en Russie. Parce que nous sommes dans un contexte où un mouvement de masse venant d'en bas n'est plus nécessaire, il pourrait s'agir d'un tournant fasciste venant d'en haut. Si vous regardez, le fascisme classique, qui a émergé au 20^e siècle, a toujours été la combinaison de mouvements de masse avec la classe dirigeante, qui a utilisé le mouvement de masse pour transformer le régime politique. Aujourd'hui, dans les sociétés qui ont déjà été fortement détruites par le néolibéralisme, avec la destruction de



Discours de Vladimir Poutine lors d'un défilé militaire commémorant le 78^e anniversaire de la « Victoire dans la Grande Guerre patriotique ». © kremlin.ru, CC BY 4.0.

toute tradition d'organisation, de solidarité, etc., un mouvement de masse fasciste n'est plus nécessaire. C'est pourquoi je pense qu'il est important de parler de la transformation fasciste de l'État russe, et je pense qu'en ce sens, le cas russe n'est pas unique. Il ne s'agit pas d'une exception à la tendance globale, mais d'une image de celle-ci. Si nous voulons comprendre comment ces mouvements d'extrême droite peuvent transformer la société, nous devrions prendre la Russie comme exemple.

En ce qui concerne la politique étrangère de Poutine, celui-ci s'est rapproché du continent africain et du Sud en général. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ? Comment les pays du Sud doivent-ils considérer ce rapprochement avec Poutine et la guerre ?

C'est une question très intéressante, parce que Poutine essaie vraiment d'exploiter ce sentiment anti-occidental,

anti-américain, anticolonial et propose, à la place de l'ordre mondial actuel, un autre type de modèle, qui s'appelle le monde multipolaire. Qu'est-ce qu'un monde multipolaire ? C'est l'existence de civilisations particulières ou de civilisations-États particulières. Les « États-civilisations » sont un terme important déjà utilisé dans la nouvelle version de la doctrine de politique étrangère russe adoptée au début de cette année. L'État-civilisation ne signifie pas la même chose que l'État-nation, mais plutôt que les États souverains réels existent comme une sorte de civilisation – comme les États-Unis, la Chine et la Russie. Par exemple, disons que le Brésil est un pays clé pour la civilisation sud-américaine. Cela signifie qu'il doit contrôler l'ensemble du continent afin de restaurer la véritable souveraineté du Brésil et de

contrôler la domination organique de ses intérêts nationaux en tant qu'État-civilisation. Il en va de même pour la Russie, bien entendu, car l'État-civilisation russe est bien plus vaste que les frontières actuelles de l'État russe. Ainsi, par exemple, l'Ukraine a appartenu organiquement et historiquement à l'État-civilisation russe. Il en va probablement de même pour la Chine, qui doit retrouver son propre État-civilisation.

Si vous voulez trouver les racines de ce concept, vous pouvez lire le livre de Samuel Huntington, *Le choc des civilisations*, où il propose à peu près la même chose. L'idée de Huntington est que l'Occident, les États-Unis, ne doivent pas prétendre proposer un ordre mondial, mais doivent être responsables de leur propre civilisation. Ainsi, les civilisations occidentales

telles que les États-Unis et l'Europe occidentale feraient partie de la même civilisation et les États-Unis en seraient le chef de file. Cela signifie que l'Occident ne devrait pas être trop ambitieux quant à son influence et devrait se concentrer sur ses propres valeurs, sa propre religion, ses propres traditions et ainsi de suite, en laissant la possibilité aux autres civilisations d'avoir leurs propres traditions. Par exemple, vous avez vos traditions brésiliennes¹, vous avez le type traditionnel de régime politique brésilien, qui est probablement la dictature militaire, parce que c'est le meilleur régime pour servir les intérêts de votre État-civilisation, et vous avez les valeurs traditionnelles qui sont propres à votre civilisation et qui doivent être préservées. C'est essentiellement le concept d'un monde multipolaire. C'est un monde sans aucun sens de l'universalisme, sans aucun sens de l'autodétermination nationale, parce qu'il ne s'agit pas de nations, mais de civilisations, et ce n'est certainement pas un monde plus juste ou plus égal que celui dans lequel nous vivons, peut-être même pire.

Par exemple, si nous regardons l'Afrique et toutes les spéculations sur ce que la Russie a dit à propos de l'Afrique et ce qu'elle y a réellement fait, c'est le groupe Wagner qui est la clé pour comprendre la politique étrangère russe sur le continent africain. Vous verrez absolument le même type de méthode coloniale, car la Russie est actuellement presque le principal fournisseur d'armes sur le continent africain et est un pays qui tente d'exploiter et d'extraire les ressources naturelles de la même manière que les puissances occidentales coloniales et impérialistes. Si vous regardez ce que fait le groupe Wagner en République centrafricaine, où il contrôle essentiellement les principales mines d'or et les extrait en échange d'un soutien militaire au gouvernement actuel, il s'agit de la manière néocoloniale typique de faire de la politique – fournir un soutien militaire à une élite dirigeante en échange d'un monopole sur l'extraction des ressources naturelles de ce pays. Je ne vois aucune différence entre cette politique et celle de la France ou du Royaume-Uni. La seule différence est que le groupe Wagner représente un autre « État civilisationnel ». En République centrafricaine, par exemple, il a activement promu la religion orthodoxe. Ils ont organisé des missions orthodoxes, formé des prêtres locaux, etc.

Pour terminer cet entretien, j'aimerais vous interroger sur les possibilités d'organisation de la gauche en Russie. Comment la gauche réagit-elle au gouvernement Poutine ? Quelles sont les possibilités d'action au sein du parti communiste ? À quoi ressemble l'organisation de la résistance en Russie ?

La question de la gauche en Russie est assez compliquée, car je ne crois pas que les groupes et les partis qui soutiennent l'invasion de l'Ukraine puissent être considérés comme étant de gauche ou socialistes. Nous pouvons constater que la direction du parti communiste et un grand nombre de groupes staliniens proches du parti communiste soutiennent pleinement l'invasion de l'Ukraine, ce qui signifie qu'ils restent intégrés dans le système politique de Poutine. Ce système a été construit et développé au cours des 20 années du régime de Poutine et, au sein de ce système, la direction du parti communiste n'a aucune capacité d'action politique. Elle est entièrement guidée par le Kremlin.

Le parti communiste russe et le stalinisme en général en Russie sont très liés à l'héritage impérialiste de la fin de la période stalinienne. Au cours des dernières années de la Seconde Guerre mondiale et immédiatement après, Staline a beaucoup exploité l'héritage du nationalisme russe. Je pense que la tradition stalinienne en Russie comporte cet élément de chauvinisme russe et la continuité de cet élément était certainement très présente dans les positions du parti communiste russe et d'autres groupes staliniens après le début de l'invasion.

Mais il existe bien sûr une autre gauche en Russie, la gauche qui s'opposait aux ambitions impérialistes de son propre gouvernement, composée de groupes socialistes, trotskistes et anarchistes. Et comme je l'ai déjà expliqué, il n'est actuellement pas possible d'exprimer ouvertement des critiques à l'égard de la guerre, qui est la principale question politique du pays. C'est pourquoi il n'est pas possible pour la gauche anti-guerre russe d'opérer légalement dans le pays à l'heure actuelle. De nombreux militants importants qui étaient déjà connus pour leurs positions anti-guerre et anti-Poutine ont quitté le pays. Dans mon organisation, le Mouvement socialiste russe, la plupart des dirigeants ont déjà quitté le pays. Kagarlitsky a été arrêté précisément parce qu'il continuait à critiquer la guerre alors qu'il était encore dans le pays. C'est pour cela qu'il a été arrêté.

Certains membres des groupes anti-guerre tentent encore d'agir en Russie, mais de manière semi-clandestine : discussions politiques à huis clos, événements de propagande avec invitations personnelles, diffusion d'informations via Telegram ou YouTube. Mais ceux qui sont en Russie doivent respecter la législation russe en vigueur, ce qui signifie qu'ils ne peuvent faire aucun commentaire sur la guerre. Non seulement sur le nom de la guerre, qui n'est pas une guerre mais une opération militaire spéciale, mais aussi sur les actions de l'armée russe en général. En effet, il existe désormais en Russie une loi qui criminalise toutes les fausses nouvelles concernant l'armée russe. La définition des fausses nouvelles est très simple : toute utilisation autre que les déclarations officielles du ministère russe de la défense. Donc, par exemple, si vous dites que l'armée russe a commis des crimes de guerre, vous pouvez être arrêté immédiatement et purger une peine de cinq ans en général.

Est-il possible d'être arrêté même pour avoir publié des messages sur des réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram ?

Oui, c'est possible. Et ce n'est pas seulement une possibilité, il y a plusieurs cas de ce genre. Des centaines de personnes ont été arrêtées ou condamnées à une amende pour avoir publié des messages sur les médias sociaux. Mais en ce qui concerne Instagram et Facebook, ces réseaux sociaux ont déjà été interdits sur le territoire russe, vous n'avez donc pas le droit de les utiliser. YouTube et Telegram sont encore autorisés, mais nous ne savons pas pour combien de temps. Selon certaines rumeurs, les autorités russes bloqueront probablement YouTube jusqu'à la fin de l'année. Une alternative a déjà été proposée, une sorte de plateforme russe entièrement contrôlée par le gouvernement pour remplacer YouTube, qui est très populaire en Russie. □

Publié par *Radar Internacional*, dimanche 20 août 2023.

** Ilya Budraitskis, chercheur en histoire et en sciences politiques, enseignant à l'Université de Moscou, organisateur du mouvement anti-guerre jusqu'à son exil en 2022, est militant du Mouvement socialiste russe.*

¹ Cette interview est adressée à des militant-e-s brésiliens-ne-s.

Iran : un soulèvement qui vient de loin

PAR CHOWRA MAKAREMI

Chowra Makaremi est née en Iran en 1980 dans une famille dont plusieurs membres (parmi lesquelles sa mère) ont été emprisonnées, torturées et assassinées par le régime islamique. Elle est aujourd'hui chercheuse en anthropologie au CNRS où elle travaille notamment sur l'histoire récente de la société iranienne. Chowra est par ailleurs militante féministe et participe simultanément au mouvement de solidarité avec le soulèvement iranien. Elle vient de publier un livre intitulé Femme, Vie, Liberté, aux éditions La Découverte. Ce qui suit est tiré d'une de ses interventions à l'Université d'été du NPA (dont la version sonore est disponible en ligne).

La première manifestation contre la République islamique, le 8 mars 1979, fut une manifestation de femmes. Or, la mémoire de cette manifestation, et plus généralement celle de la résistance de nombreux révolutionnaires de 1979 à la mise en place de la République islamique, se sont largement perdues. Jusqu'à récemment, toute la genèse violente de la République islamique, et de fait la nature même de cette théocratie étaient voilées, d'abord pour les Iraniens eux-mêmes, avant de l'être pour les occidentaux et notamment pour la gauche internationale¹.

Les images de la manifestation de femmes de mars 1979 illustrent une résistance, le fait que les femmes iraniennes n'aient pas toutes mis le voile alors que cette société était pour l'essentiel en accord avec le projet de République islamique de Khomeini. Se souvenir de cette résistance, a constitué une forme de mobilisation et de résistance pendant plusieurs décennies. La façon dont la société iranienne a retrouvé cette mémoire de lutte est une des causes du démantèlement de ce que j'appelle les trois fictions du pouvoir iranien, et permet de comprendre le soulèvement révolutionnaire.

QUARANTE-QUATRE ANNÉES DE RÉSISTANCE

Cette mémoire est à la fois ce qui rend aujourd'hui puissante la société civile iranienne face à son État, mais elle est également une des conséquences des multiples mouvements de contestations qui, presque tous les 10 ans, en 1999, 2009, 2019, sont venus secouer l'Iran.

Ces résistances montrent que la mise en place de la République islamique a pris du temps, plusieurs années, et qu'il y a eu une opposition absolument féroce, farouche. Celle-ci a débouché sur une situation de violence de masse, la suppression physique de plusieurs milliers d'opposantEs, un usage massif de la torture, des prisons quasi-concentrationnaires à large échelle, des massacres d'État, toute cette violence collective.

L'Iran n'était pas identifié comme un pays marqué par des violences collectives. Pourtant il a un passé récent de violence de masse qui a été en partie caché sous les plis de cette autre violence qu'a été la guerre Iran-Irak. À partir du moment où, en 1981, Saddam Hussein a commencé à proposer des cessez-le-feu que le pouvoir iranien, notamment Khomeini, a systématiquement refusés pendant huit ans alors que l'ennemi irakien était repoussé hors des frontières nationales,

la guerre et ses centaines de milliers de morts peuvent aussi être considérées comme une violence de masse.

LES FICTIONS DE L'ÉTAT IRANIEEN

L'idée que le pouvoir iranien serait une république, s'est construite notamment sur la suppression physique et symbolique de toute opposition et de toute alternative : de tout ce qui n'était pas républicain islamique. Il faut étudier comment ce qu'on vit en ce moment a le potentiel révolutionnaire de remettre en cause les différentes fictions sur lesquelles s'est instituée, constituée, la République islamique et qui ont permis un pacte d'obéissance et d'adhésion. On était toujours dans une espèce de glissement entre les deux. Ce pacte entre la société et l'État iranien a permis à l'État de durer si longtemps. Il faisait que les choses étaient ambiguës avec beaucoup de voix, y compris d'Iraniens à l'étranger, qui disaient « Mais non, on n'est pas dans une dictature, ce n'est pas un pays autoritaire, c'est une République. » Par exemple, le taux de participation aux élections présidentielles était un argument longtemps avancé :



pour la réélection du président Rohani en 2017, à peu près 70 % des électeurs s'étaient encore déplacés pour voter. Les Iraniens mais aussi des Iraniens de l'étranger, disaient « Mais regardez, on n'a pas ces taux-là en Occident dans les démocraties libérales, ce qui montre qu'on a vraiment un solide pacte républicain ». Tout cela s'est effondré.

La question à laquelle on est confronté aujourd'hui est de savoir combien de temps et à quelles conditions peut durer cet État ? Le pays est en effet confronté à de multiples crises extrêmement rythmées et revenant de façon régulière, des soulèvements de différents groupes de la population, des grèves, des formes de lutte dans le champ environnemental, féministe, etc., l'effritement du discours de légitimation de la République islamique.

Le jour où cette question m'est apparue clairement, est celui où l'équipe nationale iranienne s'est fait siffler dans le stade au Qatar, durant la Coupe du monde de football. La République islamique, telle qu'on la connaissait jusqu'à présent a cessé d'exister en novembre 2022, parce que la République islamique, ce n'est pas uniquement des gens qui sont au pouvoir, ce sont des gens qui ont su gouverner et qui ont su établir un pacte avec leur société, et diffuser des discours suivant lesquels l'Iran serait un pays anticapitaliste, anti-impérialiste, et une république. Or, premièrement, l'Iran est un pays capitaliste néolibéral. Deuxièmement, il participe de la géostratégie impérialiste mondiale, et de plus a des formes de gouvernement colonial et impérialiste à l'intérieur de ses frontières envers ses propres minorités. Troisièmement, l'affirmation suivant laquelle l'Iran serait une république s'est aujourd'hui effondrée.

LE RÈGNE DE LA TERREUR

Le 8 mars 1979, on a vu beaucoup de femmes refusant de porter le voile. Mais elles ont fini par le porter quand même. Ce voile leur a été imposé progressivement, cela ne s'est pas fait en un jour. Mais la façon dont cette mesure a été imposée est très importante pour comprendre comment s'est constitué la fiction selon laquelle l'Iran serait une république. Un acteur très important à prendre en compte est le Hezbollah², une milice qui opère encore aujourd'hui en Iran sous d'autres noms. Dans des

reportages de chaînes anglaises le 8 mars 1979, on voit les journalistes parlant « d'hommes qui s'attaquent aux manifestantes ». Et on voit en effet ces hommes s'attaquer aux manifestantes avec des armes blanches, des battes de baseball. Ces personnes sont présentées comme « des gens, la foule, des musulmans zélés ».

Mais ce n'était pas du tout le cas. Il s'agissait du Hezbollah, c'est-à-dire de franges miliciennes organisées par les réseaux des mosquées, par le clergé combattant mis en place aussi par Khomeini, et qui étaient là pour faire régner une terreur de rue. Comment agissait le Hezbollah ? Officiellement, pour les médias et selon les déclarations des gouvernants (c'est-à-dire le gouvernement transitoire et le clergé), ces gens-là n'étaient dirigés par personne, et n'avaient aucun lien avec les gouvernants. Ils auraient agi de leur propre chef, spontanément. Leur politique de terreur a été très efficace pour arriver à imposer ce que les lois et décrets n'avaient pas réussi à imposer dans un premier temps. Ils constituaient le visage extra-légal de ce pouvoir. Officiellement, ils n'avaient aucun lien avec le pouvoir, mais en fait, ils en étaient un des bras armés : ils agissaient et ensuite, le gouvernement disait : « On est en train de faire ce que les gens nous demandent de faire dans la rue ».

Khomeini a par exemple expliqué à la radio que le journal d'opposition *Ayandegan*, (qui a notamment couvert la guerre au Kurdistan iranien commencée dès l'été 79) devait fermer parce qu'il n'était pas bon. Le lendemain, le journal a été attaqué. Par qui ? Par le peuple ? En fait, par le Hezbollah. Et ensuite, ce journal a été fermé en prétendant que le peuple n'en voulait pas.

LES FACETTES DU POUVOIR

L'instauration du pouvoir de la République islamique a été rendue possible par l'articulation de trois formes de violence :

- la violence para-légale des Gardiens de la révolution³, et des *bassidj* placés sous leur autorité,
- la violence extra-légale des milices,
- la violence légale des décrets,

Ce sont ces violences qui ont permis d'instituer le pouvoir de la République islamique, reposant sur la fiction suivant laquelle cette République islamique aurait été voulue par tous.

Et ceci est encore à l'œuvre aujourd'hui avec les empoisonnements

de lycéennes⁴, qui ont commencé dès la fin novembre 2022, mais qui ont explosé en février-mars.

Ces jeunes filles ont été empoisonnées au sein des établissements d'enseignement, et on ne sait pas par qui. Mais les méthodes utilisées sont toujours les mêmes. Elles requièrent beaucoup d'organisation ainsi que des complicités puisque ces locaux sont tous sous vidéosurveillance. Ces empoisonnements portent la marque de la violence « extra-légale » des milices. Par ailleurs, toute résistance à ces empoisonnements est matée par la force « para-légale » des *bassidj*, qui surveillent élèves et enseignantEs dans les écoles, tout en réprimant durement toute manifestation aux alentours. Les *bassidj* ont fait en sorte que les associations de parents d'élèves ne puissent pas s'organiser face à ces empoisonnements et demander justice ou vérité.

Parallèlement à ces deux niveaux de violence, on a entendu le Guide suprême⁵ expliquer aux médias officiels qu'il allait « ordonner un rapport d'enquête sur ces empoisonnements ».

On a donc, pour finir, un pouvoir légal qui s'affiche comme garant de droits et sans lien avec les acteurs de la violence, tandis qu'en réalité, c'est lui qui les contrôle.

Cet ordre-là avait triomphé en 1979 : il avait assis la légitimité de la République islamique comme incarnation de la volonté souveraine du peuple révolutionnaire. Il avait réussi à faire en sorte que pendant longtemps l'identité iranienne et l'identité républicaine islamique soient confondues par la population iranienne elle-même.

Ces processus sont complexes et ne se sont pas mis en place en un jour. Et quand, finalement, au moment de la mort de Jina, les gens sont descendus dans la rue, ils n'ont pas dit, « On ne veut plus mettre le voile », ils ont dit « À bas le dictateur », et « À bas la République islamique ». C'est cette légitimité républicaine du pouvoir islamique qui s'est effondrée.

LA LONGUE MARCHÉ FÉMINISTE

La lutte féministe est née au moment où la fiction de République islamique était forte. Cette dernière s'est consolidée, cimentée, après la guerre Iran-Irak (1980-1988). Une fois que toute opposition a été supprimée, que même la mémoire, les traces, la possibilité ou l'existence de projets alternatifs ont été effacées, une nouvelle société civile a

été autorisée à se constituer à partir des années quatre-vingt-dix, à l'intérieur du cadre de la République islamique.

Pendant plusieurs décennies, la lutte féministe s'est reconfigurée à l'intérieur des « lignes rouges », à l'intérieur de ce pacte entre société et État. Ces mouvements féministes demandaient des réformes, notamment constitutionnelles, donc en ne touchant pas à la légitimité de l'État. Ce n'est que lorsque ces mouvements ont conclu à l'impossibilité et à l'impasse de la réforme qu'ils en sont venus à demander son renversement.

Il s'agit d'une vraiment très longue histoire de résistance, qui à un moment donné, est arrivée à la formulation de la nécessité de renverser la République islamique. Premièrement parce qu'aucun changement n'était possible à l'intérieur de ce cadre constitutionnel. Deuxièmement, parce que les discours sur lesquels reposait ce pouvoir, n'étaient soudain plus opérants. Et finalement, ce sont d'autres histoires qui se sont alors racontées.

LA FIN DU CULTE DES MARTYRS : DES DAMNÉS DE LA TERRE AUX « DÉLINQUANTS »

Un autre ressort idéologique du pouvoir, qui a agi pendant de nombreuses années, concerne la figure des *mostazafan* : les damnés de la terre, les déshérités. Ce sont ceux au nom desquels le peuple souverain iranien s'est soulevé, tous ceux qui avaient été déracinés par la politique du Chah et notamment ses réformes agraires, et habitaient les bidonvilles.

Parce que face à des milliers de femmes ayant eu le courage de descendre dans la rue, il y avait aussi des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui allaient manifester pour la République islamique, pour Khomeini. Il existait à l'époque une mobilisation de masse en soutien au projet fasciste et théocratique. Au cœur de cette adhésion idéologique, au-delà de la piété religieuse, la figure du déshérité était finalement une forme de synthèse que le projet républicain islamique a utilisée en 1979 pour chevaucher le projet anti-impérialiste de la gauche internationale. Nous étions



Les étudiantEs de l'université Amir Kabir manifestent. © Darafsh / CC BY-SA 4.0.

juste avant le basculement néolibéral des années quatre-vingt. Khomeini a réussi à récupérer efficacement l'héritage de la gauche internationale à travers cette figure des *mostazafan*, des jeunes hommes pauvres célébrés comme les protagonistes de la révolution et qui deviendront les centaines de milliers de « martyrs » de la guerre.

Ce culte, central, du martyr est aujourd'hui frontalement contesté. Dans le mouvement « Femme, vie, liberté », il y a le mot « vie » qui retourne l'idéologie mortifère et lui oppose une célébration du vivant.

UN PROJET DE RENVERSEMENT DU RÉGIME

Au fur et à mesure que la République islamique s'est consolidée comme un gouvernement néolibéral, les figures des déshérités et des martyrs, centrales dans la révolution de 79, ont laissé place à celles des jeunes des quartiers populaires, traités en « délinquants ». Comme tant d'autres pays, la République islamique s'est retrouvée au terme de son tournant néolibéral avec une gestion de la délinquance comme seule forme de projet social. En 2019, cette jeunesse populaire qui s'était soulevée a été la cible centrale de la répression. Et les manifestants exécutés en 2023 étaient des jeunes issus de la classe ouvrière.

À travers toutes ces évolutions on voit comment la révolution féministe, le soulèvement féministe, ne concerne pas que les femmes, loin s'en faut. C'est aussi un soulèvement contre cette forme de gouvernement néolibéral qui s'est mis en place. Les contestations économiques, sociales, ethniques et nationales ont convergé avec celles des femmes autour du projet de renversement de la République islamique dont le discours de légitimité s'est effondré. □

1) La Quatrième internationale et la petite organisation iranienne qui y était affiliée font partie des rares exceptions. Elles avaient notamment soutenu les manifestations du 8 mars 1979, et organisé à cette occasion la venue de la féministe étatsunienne Kate Millet <https://youtube.com/watch?v=uljwXHji6f4&si=jKLxBjHCrpzjGkNj>

2) Il s'agit ici d'une milice islamique opérant en Iran, et non pas de l'organisation libanaise créée ultérieurement et portant le même nom).

3) Les Gardiens de la révolution (Pasdaran) sont une force paramilitaire placée sous l'autorité directe du Guide suprême. Ils disposent notamment d'un armement lourd, d'un budget quatre fois supérieure à celui de l'armée régulière, ainsi que de l'essentiel des leviers économiques du pays. Ils font notamment régner la terreur au Kurdistan iranien et au Balouchistan.

4) Des écoles de filles et une résidence hébergeant des étudiantes ont été également attaquées.

5) Religieux élu à vie par d'autres religieux, le Guide suprême détient l'essentiel du pouvoir. Tous les autres responsables et instances politiques lui sont subordonnés. Depuis 1979, deux Guides se sont succédé : Rouhollah Khomeini jusqu'à sa mort en 1989, puis Ali Khamenei qui occupe cette place encore aujourd'hui.

Dans l'éducation, dès la rentrée, monter au front

PAR LE SECTEUR ÉDUCATION NATIONALE DU NPA

La nomination de Gabriel Attal en nouveau ministre de l'Éducation nationale, confirme ce que l'on savait déjà : il n'y a ni ministre ni ministère mais des relais communicationnels d'un président tout-puissant. Un président qui a fait de l'Éducation son domaine réservé pour développer son programme libéral.

C'est donc autour des abayas que le ministre a fait sa rentrée. Reprenant une recette qui marche : attaquer les musulmanEs pour affaiblir et diviser notre camp social. Un choix politique autant révélateur de la volonté de chasser sur le terrain des droites que de la nécessité de masquer les manques de moyens, la situation salariale des agentes et des agents et la politique éducative.

Avec 513 établissements «potentiellement concernés», sur plus de 59 000 sur tout le territoire, et moins de 300 situations à la rentrée, cette attaque vise à entraîner l'opinion publique derrière la politique du gouvernement et à occulter des mesures qui n'apportent aucune réponse au manque de moyens, à la situation salariale ni aux conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Un constat impitoyable, face auquel des fronts sont à ouvrir. Et tous sont liés car leur projet est global.

LUTTER CONTRE LE FRONT RÉACTIONNAIRE ET DU TRI SOCIAL

Faire sa rentrée scolaire autour de la question de l'abaya n'est pas qu'une opération de diversion. Dans la tripartition du champ politique actuel et dans le but de préparer les prochaines échéances électorales, le calcul politique macronien est simple : il faut aller séduire l'électorat de droite et de droite extrême sur son terrain favori tout en divisant notre camp, qui devrait être uni sur ces questions. Depuis désormais plus de 20 ans, ce sont les musulmans mais encore plus les

musulmanes qui sont les bouc-émissaires tout désignéEs. Et au-delà du calcul, ce positionnement est largement partagé par la majorité.

Ce front réactionnaire s'exprime aussi dans la politique éducative qui s'est mise en place depuis le quinquennat. Le resserrement sur les fondamentaux, la négation de la spécificité de la maternelle, où les méthodes d'apprentissages sont trop loin du lire/écrire/compter cher aux réactionnaires, mais aussi la réforme annoncée de l'EMC, sont autant de preuves d'une vision rétrograde et passiviste de l'École et des apprentissages. Une vision qui s'accorde totalement avec l'islamophobie ambiante. Islamophobie sous couvert de laïcité. Mais une laïcité « défendue » par ceux qui la nient de façon constante et qui ne tient pas deux secondes à une analyse sérieuse des faits : depuis des années les cadeaux à l'école privée sous contrat et hors contrat, sont légion, à commencer par le financement et l'absence de toute obligation de mixité sociale.

Que ce soit par racisme anti musulman ou en prônant le recours à des méthodes favorisant les plus à l'aise avec l'école et les apprentissages, c'est une école ségrégative qui se renforce. L'objectif n'est même pas masqué. La reprise du concept de mérite, concept bourgeois qui justifie les inégalités par le mérite/les aptitudes/les efforts en niant tous les déterminismes sociaux, n'est qu'une justification d'un tri social organisé sur des bases territoriales, financières qui recourent une base

ethnique. L'école en système capitaliste ne vise pas l'émancipation de la majorité mais bien sa propre reproduction en faisant se perpétuer les oppressions systémiques de classe, de race, de genre. Et l'exécutif en est le principal défenseur. *Affronter les mesures racistes en soutien des élèves mais aussi provoquer des moments collectifs avec nos collègues pour discuter du sens, en termes de valeurs, de nos métiers est une urgence pour agir politiquement contre ce modèle scolaire.* S'il est peu probable qu'un mouvement de grève puisse se déclencher sur ces questions, diffuser partout l'idée de deux projets opposés et irréconciliables est un élément de fond nécessaire à la prise de conscience des personnels de la nécessité de lutter pour une autre École.

LUTTER CONTRE LE FRONT AUSTÉRIEN, AUGMENTER LES SALAIRES

Il est par contre deux autres sujets autour desquels le ministre se prononce de façon moins triomphante : les questions des salaires des personnels et de la crise de recrutement. Deux questions qui sont pourtant fortement liées. Loin de la promesse des 10 % d'augmentation pour toutes et tous, promesse à la fois non tenue et in fine gommée par l'inflation depuis deux ans, la situation sociale des profs mais encore plus des autres personnels, à commencer par les AESH, les AED, devient un obstacle indépassable au recrutement. Avec un salaire en début de carrière à 1,1 fois le SMIC pour un bac +5, avec une perspective entre

2 000 et 2 500 euros en milieu de carrière, ce sont plus de 3 000 postes qui, cette année, n'ont pas été pourvus. Et pourtant, cette année le nombre de postes offerts était encore en baisse... La réponse du pouvoir, hormis quelques primes qui ne compensent pas l'inflation, s'est exprimée via le « pacte ». Un « pacte » avec le diable qui d'une part n'est qu'une nouvelle forme d'heures supplémentaires et d'autre part renforce le pouvoir hiérarchique, ce dernier pouvant en faire un outil supplémentaire de gestion. Cette mesure est rejetée majoritairement par la profession ce qui est bon signe. Et toutes et tous ont conscience qu'il faudra bien attraper cette question du recrutement par un bout. Si les salaires augmentaient, le métier pourrait redevenir attractif. Et donc les postes pourvus. Cela pourrait permettre d'enclencher des choses autour des conditions de travail notamment, mais aussi des remplacements, et donc sur les nécessaires recrutements supplémentaires. La journée du 13 octobre, bien que tardive et pour l'instant se limitant à un appel à la « mobilisation » constitue une échéance à prendre au sérieux. Le secteur de l'Éducation Nationale est plus que légitime, de façon sectorielle, à prendre part à tous les appels pour augmenter les salaires, pour une autre répartition des richesses. *Construire ce front nécessite un travail de fond qui doit commencer dès maintenant par convaincre de la grève et du rapport de force nécessaire : l'hypothèse d'une accumulation de luttes sectorielles, dans la fonction publique mais aussi dans le privé, portant toutes des revendications salariales et débouchant sur des appels larges n'est pas à exclure. Il s'agit même d'initiatives à construire...*

C'est par ailleurs une question hautement politique : qui produit la richesse, qui en profite. Cette question que posaient déjà les Gilets jaunes il y a cinq ans. Et qui ne peut que fragiliser ce pouvoir.

LUTTER CONTRE LE FRONT AUTORITAIRE, EN FINIR AVEC LE MANAGEMENT ET LA SÉLECTION

Une précarisation croissante des personnels et une politique éducative hautement ségrégative ne peut se faire qu'en développant le mode de management et de sélection adéquats.

En primaire le renforcement du pilotage par les résultats, via les

évaluations nationales, a pour but de mettre sous tutelle la pratique enseignante en imposant méthode d'apprentissage comme de remédiation. Cette prolétarianisation du métier, instaurant un « mode d'emploi » enseignant, est une atteinte fondamentale à la liberté pédagogique. Mais ce pilotage favorise aussi les écoles « en réussite », auxquelles seront alloués plus de moyens ce qui renforcera d'autant leurs réussites futures... Tout est fait au détriment d'un service public à moyens égaux et objectivés sur des bases sociales. La réforme annoncée de la carte des REP+ obéit aux mêmes logiques d'autonomie et de mise en concurrence des établissements.

C'est d'ailleurs dans cette logique managériale que la direction d'école a évolué en donnant aux directeurs l'autorité sur l'équipe, alors qu'elles et ils restent professeurs des écoles, ce qui les isolera, tout en étant soumis à l'approbation de la Direction académique qui a le pouvoir de révoquer librement.

La réforme des LP qui se met en place répond aux mêmes principes. Elle a pour but d'offrir une formation générale de moins bonne qualité à des élèves victimes d'un tri social accéléré et au service des besoins fluctuants du patronat.

Tout ceci s'accompagne, sur fond d'austérité organisée, d'attaques

frontales sur le statut. Le développement du recrutement de contractuelles, le profilage des postes et du mouvement des personnels dans le premier degré, le pacte individualisant le rapport hiérarchique sont autant d'outils de management permettant une remise en cause à moyen et long terme du statut.

Le pacte pose par exemple un cadre de contournement du statut : il ouvre des modalités de rémunération et de définition des missions en dehors de toute règle statutaire.

Quant aux contractuelles, iels servent à la fois « d'armée de réserve » pour une institution déficitaire mais aussi d'outils de gestion dans une mise en concurrence avec les titulaires aux conditions de mutation et d'affectation de plus en plus compliquées. Le tout, au détriment des élèves...

Comme sur les valeurs, les questions de statut et de transformation structurelles des établissements, cette gestion libérale du service public d'éducation, doit être un objet de conscientisation fort. Et aider à nourrir la contestation.

Ouvrir tous ces fronts est une tâche prioritaire. Gageons que le discrédit présidentiel toujours au plus haut depuis le Covid et l'épisode des retraites permettra d'agglomérer les colères et de les faire converger. □



Casserole et comité d'accueil du ministre de l'Éducation Pap Ndiaye à la Gare de Lyon.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.

Réforme des retraites : comment se sont mobiliséEs les enseignantEs ?

PAR FRANTZ LUCAS

Le grand paradoxe qui traverse le mouvement n'a pas épargné l'Éducation nationale : des journées nationales suivies, voire très suivies, y compris ne faiblissant que peu durant les vacances scolaires qui ont émaillé la période, mais la grève reconductible n'est restée qu'une vague hypothèse, jamais éprouvée à une échelle large, en dehors des cercles militants d'extrême gauche ou de gauche radicale, des syndicalistes les plus engagéEs dans la grève ou d'établissements ou groupes d'établissements en lutte sur des revendications spécifiques.

Le mois de janvier 2023 a commencé par une proposition de mobilisation le samedi 21 janvier faite par La France insoumise. En réaction, l'intersyndicale nationale a propulsé la date du jeudi 19 janvier, par en haut, sans laisser le temps aux sections locales de s'organiser. Avec la réussite de cette première journée, avec 2 millions de manifestantEs (selon la CGT), et un taux de gréviste de 70 % dans le premier degré et 65 % dans le second degré (selon la FSU), la méthode semblait fonctionner. Le mouvement arrivera même à passer trois périodes de « petites vacances », ce qui ne s'était jamais vu.

MOBILISATION ET AUTO-ORGANISATION

La direction du mouvement – notamment ses mots d'ordre et ses rythmes – a été abandonnée à l'intersyndicale nationale par les dirigeants syndicaux locaux mais également par les enseignantEs dans leur vaste majorité. Cela n'a pas empêché, à divers moments de la mobilisation que les directions locales (à l'échelle d'une ville ou d'un département) mettent en place des assemblées générales, pour discuter des actions locales. De manière paradoxale, il y a eu plus d'AG, dans plus d'endroits et davantage soutenues par les organisations syndicales que lors de la mobilisation de 2019. Cependant, ces

AG étaient, de fait, vidées de leur portée pratique. Lorsqu'un texte en sortait, celui-ci s'en remettait quant aux rythmes à ceux posés par l'intersyndicale nationale. Le résultat, on le connaît : une auto-organisation qui a frôlé le néant, des assemblées générales (sectorielles ou interpro) désertées par les collègues. Les militantEs de la gauche radicale et révolutionnaire ont essayé faire vivre ces cadres en vain car elles ne présentaient qu'un intérêt limité pour l'ensemble des militantEs. Pire, certains courants ont tenté de créer des cadres auto-proclamés d'auto-gestion des luttes, indépendants de l'intersyndicale nationale, mais presque exclusivement composé d'eux-mêmes et n'arrivant pas à entraîner davantage que les intersyndicales locales. L'absence de grèves reconduites massives dans de nombreux secteurs bloquants (dont l'Éducation nationale) est certainement une des raisons majeures de l'échec du mouvement. Une majorité de collègues n'étaient pas dans une démarche active de construction de cadres de mobilisation, et se sont reposéEs sur les dirigeants syndicaux à toutes les échelles.

Lorsque l'intersyndicale nationale a présenté son appel à « bloquer le pays » les 7, 8 et 9 mars derniers, il était déjà trop tard : les grévistes étaient déjà dans une logique passive. Et si la CFDT (notamment) refusait d'écrire « grève générale », l'aile

gauche de l'intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires) n'y a pas poussé particulièrement, préférant garder l'unité de l'intersyndicale que de tenter un « coup » pour transformer qualitativement la mobilisation. Ceci dit, ce mot d'ordre n'a été que peu suivi car les AG n'étaient pas assez massives pour décider par elles-mêmes ce qu'elles voulaient.

L'ÉDUCATION NATIONALE EST-ELLE UN SECTEUR SPÉCIFIQUE ?

Il y a eu un autre manque terrible durant la mobilisation : nous ne sommes pas arrivéEs à mettre en avant des revendications sectorielles qui permettraient d'impliquer largement les collègues et d'obtenir des victoires partielles significatives. Il y a pourtant matière à faire entre la réforme du bac pro, celle du bac général, les revendications salariales, l'annonce du Pacte... mais la revendication unitaire unique portée par l'intersyndicale nationale (les 64 ans) relayée par les syndicats « lutte de classes » (CGT, FSU, y compris par le courant École émancipée et Solidaires) a pesé comme une chape de plomb. Cette incompréhension (ou ce refus) de la nécessité de mots d'ordre « inégaux et combinés » associée à une frilosité certaine de la FSU (et d'autres syndicats) dès qu'il était question de radicaliser les modes d'action (avec en point d'orgue la grève du bac) a entraîné

une absence de mobilisation nationale les 21-22 mars, alors que cette date aurait pu être un moment estampillé « Éducation nationale » dans la grève des retraites et mettre notre secteur sur le devant de la scène. Il aurait pu y avoir le même type de transformation après le 49.3 avec l'arrivée massive de la jeunesse dans les mobilisations. Il est possible voire probable que les collègues n'auraient pas suivi massivement un appel à la grève du bac, mais il y avait un enjeu à transformer qualitativement la mobilisation en cours. Et c'est sans doute cette prise d'initiative qui a manqué à l'intersyndicale nationale.

Par endroits, entre deux dates de manifestation nationale, la mobilisation s'est transformée en soutien à des secteurs mobilisés (la SNCF ou les éboueurs parisiens), plutôt que de s'ancrer dans les établissements scolaires. Il y a là un élément de discussion pour notre secteur : sommes-nous un secteur bloquant ou bien un secteur d'appoint (numérique) ? Dans le premier degré, les collègues n'ont pas considéré avec justesse la place cruciale qu'ils occupent dans l'économie, alors que la période du confinement de 2021 a prouvé à quel point la fermeture des écoles empêchait les parents d'aller travailler et donc à quel point le secteur était bloquant. L'occupation en journée des écoles aurait pu être un tournant dans la mobilisation mais nous n'avons pas pu sortir de l'impasse dialectique entre des collègues frileux

face à des actions fortes et des directions syndicales qui ne musclaient pas le jeu de crainte de perdre le soutien de la profession et de la société dans l'ensemble. Dans le second degré les professeurEs n'ont pas imaginé le rôle moteur qu'une grève reconductible avec blocages de lycées et collèges aurait joué sur les professeurEs des écoles et sur la jeunesse scolarisée lycéenne et étudiante. Les mobilisations ponctuelles ont été trop limitées pour faire tache d'huile dans la jeunesse et les profEs ont trop peu soutenu leurs élèves mobilisés. Dans les lycées, beaucoup d'élèves et de profEs étaient accaparés par le bac n'étaient pas « disponibles » pour la grève. Le passage du 49.3 a fait émerger massivement les jeunes dans les manifestations. Il y avait là une possibilité de changer la mobilisation, si les personnels s'étaient retrouvés au côté des jeunes pour bloquer les lycées...

Nous avons aussi eu droit au discours habituel de défense de la grève par procuration avec caisses de soutien aux secteurs des transports, des raffineries mais aussi pour le second degré des personnels non enseignants car les enseignants pensaient que c'était la solution pour que les établissements ferment. Par manque de lucidité, de coordination, de communication, de volonté parfois, dans certains établissements la vie scolaire était massivement en grève sur une journée d'action nationale et beaucoup moins mobilisée la fois suivante tandis que les enseignants faisaient le contraire.

En somme, si les écoles élémentaires et maternelles ferment, alors cela empêche les parents d'aller au travail. Si les lycées se mobilisent, alors il est possible (sans être systématique) que les jeunes sortent massivement dans la rue. Dans ce sens, et à la condition de s'y mettre tous ensemble, notre secteur est un secteur bloquant. C'est-à-dire qu'on s'éloigne, pour notre secteur, de l'idée que le blocage de l'appareil de production est un premier pas vers la réappropriation de l'outil et du contrôle ouvrier. Le blocage des écoles est un premier pas pour la désorganisation de l'économie, sans que celui-ci soit suffisant pour une révolution. Voilà autant d'éléments qu'il s'agit maintenant de diffuser dans notre secteur et dans les organisations syndicales en particulier.

En fin de mobilisation, l'évolution du mouvement vers une certaine radicalité ou des formes nouvelles (« casseroles », assemblées citoyennes) montre également qu'un nombre réduit mais déterminé de personnes mobilisées souhaitaient que le mouvement opère un véritable saut qualitatif.

Ce type de mobilisation est utile dans une grève reconductible (durant laquelle il faut que les grévistes « occupent le terrain ») ou bien dans un mouvement qui tend à la reconductible. Mais elles se sont transformées en mobilisation de substitution dans un cadre collectif mais réduit, et qui n'a pas réussi à faire masse. □



Manifestation contre la réforme des retraites, Paris, samedi 11 février 2023, © Photothèque Rouge / JMB.

La place de l'école dans le système capitaliste

PAR RAPHAËL GREGGAN

Le type d'école, c'est-à-dire un système (collectif) de transmission de connaissances (ce qui est un des éléments caractéristiques de l'humanité) est fondamentalement lié à la société, au mode de production, et donc au type d'État. En dernière analyse, l'école fait partie de la superstructure (institutions, loi, philosophie de la pensée, morale...) au sens marxiste du terme.

La forme de l'école (à qui elle enseigne, ce qu'elle enseigne) est déterminée par l'infrastructure (les conditions de production, les forces productives et les rapports de production), c'est-à-dire les intérêts des capitalistes et de l'État. Dans le même temps elle contribue à maintenir l'ordre social global (rapport de production, idéologie).

Dans les sociétés féodales, l'éducation est laissée aux prêtres et ne concernent qu'une (toute petite) élite. Au début de l'ère des révolutions, l'État a besoin d'ingénieurs et de savants pour commencer à rationaliser et augmenter la production, ce qui entraîne la création par exemple de l'École des mines & ponts sous Louis XVI ou de l'École normale et de l'École polytechnique en 1794. En 1833, sous la monarchie de Juillet, pour la première fois, la loi Guizot pose les bases de l'instruction publique. Cette école n'est ni gratuite (sauf pour les enfants pauvres) ni obligatoire. Mais c'est le point de départ de la volonté de l'État d'élever le niveau de connaissances moyen de la population, de manière à augmenter la force de travail du prolétariat. Cette loi va permettre l'alphabétisation de la population : en 1848, les deux tiers des conscrits sont alphabétisés ; en 1870, l'analphabétisme est quasiment vaincu en France.

L'ÉCOLE EST UN OUTIL DE L'ÉTAT AU SERVICE DU PATRONAT

Au 19^e siècle, les premières luttes des travailleurs pour la jeunesse concernent la diminution du temps de travail des enfants. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la loi sur l'école obligatoire

de Jules Ferry (1881-1882) : il faut occuper les enfants, pour permettre aux parents d'aller travailler. C'est exactement la même démarche qui préside à la création des centres d'apprentissage en 1940 pour répondre à l'explosion du chômage chez les jeunes. La même chose s'est produite pendant la pandémie de Covid : les écoles devaient rouvrir (fin du premier confinement) puis ne surtout pas fermer (deuxième confinement) essentiellement pour permettre aux parents d'aller au travail.

Par ailleurs, l'État utilise l'école pour encadrer la concurrence inter-capitaliste. En 1938, les conventions collectives vont prendre en compte les diplômes dans le niveau de rémunération des salariés. En 1945, le Gouvernement provisoire de la République française met en place des grilles de rémunérations (arrêtés Parodi-Croizat) qui classent les salariéEs en groupes professionnels suivant deux critères principaux : le salaire et le diplôme. Le diplôme remplit une double fonction. D'une part il est preuve d'un niveau moyen de connaissance détenue par son titulaire. Le patron sait donc (en moyenne) quelles sont les compétences de celui qu'il emploie. D'autre part, l'école assurant le contenu du diplôme (avec le regard du patronat pour les diplômes professionnels), cela permet d'externaliser les coûts de formation depuis l'entreprise vers les structures de l'État.

Dans la loi de 1971, les diplômes doivent obligatoirement apparaître dans les classifications professionnelles, ce qui sera ensuite traduit dans le code du

travail en 1973, puis remis en cause dans les années 2000-2010, dans des accords nationaux interprofessionnelles (ANI 2003 et ANI 2009), au profit de qualifications internes aux entreprises ou aux branches.

L'ÉCOLE MAINTIENT ET REPRODUIT L'IDÉOLOGIE DOMINANTE

En outre, les lois Ferry (1881-1882) ne sont pas qu'un outil au service du patronat. La III^e République a sa propre vision de l'école pour sa propre survie (en tant que forme d'État). Jules Ferry défend ainsi l'école publique, gratuite et obligatoire en ces termes en 1879 :

« Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. [...] Si cet état de choses se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans, où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 28 mai 1871 [la Commune de Paris]. »

Il s'agit de lutter contre deux adversaires politiques distincts : le clergé et les écoles populaires dans les bourses du travail et à l'extérieur (orphelinat de Cempuis). On trouve ici une fonction essentielle de l'école : endoctriner la jeunesse à un idéal républicain. En 1882, un décret instaure les « bataillons scolaires », qui autorise les établissements primaires à pratiquer des

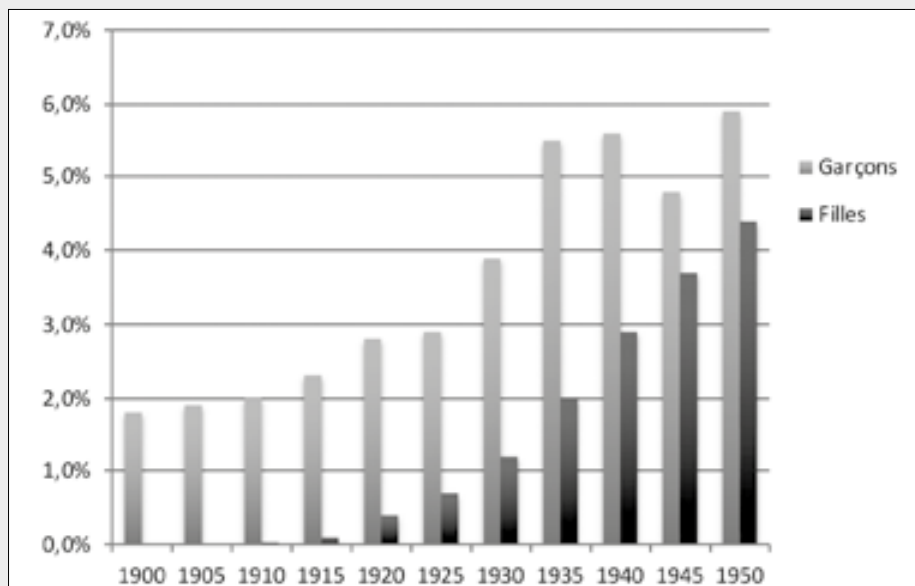
exercices de gymnastique et de préparation militaire – mais en dehors des heures obligatoires. Ce n'est pas sans rappeler le SNU que Macron tente d'imposer à l'école. Ces bataillons, qui ne fonctionneront pas, sont supprimés dix ans plus tard.

L'universalisme républicain bourgeois ne veut pas voir les différences entre les citoyens. Jusqu'aux années 1980, les oppressions spécifiques n'étaient pas prises en compte par l'école. L'école, en tant que structure, est toujours en retard sur ces questions par rapport à la société, car un de ses rôles est le maintien (et la reproduction) de la société telle qu'elle est. Or les oppressions spécifiques, bien qu'antérieure au capitalisme, sont largement utilisées par ce dernier pour maintenir son hégémonie. Un arrêté de 1882 précise :

« *L'école primaire peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer, en quelque sorte, les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes.* »

Les choses ont peu changé en 140 ans. Les trajectoires scolaires des jeunes sont fortement influencées par leur représentation des métiers possibles. Et cette gamme des métiers est contrainte par le sexe, la race et la classe sociale. Le poids de la classe sociale est surdéterminant. Sept enfants de cadre sur dix exercent un emploi d'encadrement quelques années après leurs études, là où sept enfants d'ouvrier sur dix exercent un emploi d'exécution. Les oppressions spécifiques viennent s'ajouter à cela. Ainsi, en 2016, 28,5 % des ingénieurs sont des femmes et ce taux est de 40 % parmi les docteurs en sciences. Dans l'enseignement professionnel, la mixité est rarement atteinte, tant dans les domaines de la production – où 15 % des élèves ou apprentis sont des filles – que dans les domaines des services où les filles sont majoritaires (66 %). L'enquête sociologique Trajectoire et Origine 1 (TeO1) de 2009 constate :

« *Si les catégories sociales d'employés et d'ouvriers représentent un peu moins de la moitié des positions sociales des parents des enquêtés de la population majoritaire (47%), plus de 65% des enfants d'immigrés et 80% des descendants d'immigrés d'Algérie et d'Afrique sahélienne ont grandi dans des familles populaires.* »



La population des bacheliers en France. JC Chesnais, in Population, 30^e année, n°3, 1975

En d'autres termes, les racisés subissent avant tout le poids de leur origine sociale, mais pas seulement¹. Les enseignants n'échappent pas structurellement aux préjugés, et pensent, pour partie, que les enfants ont des dispositions innées, liées à leur genre ou à leurs origines ethno-raciales. Les appréciations sur les bulletins reflètent en général l'idée que les filles sont travailleuses et que les garçons sont talentueux. La scolarisation des enfants d'immigrés est caractérisée par un retard plus important, des performances scolaires plus faibles (aux évaluations CP, 6^e, brevet et bac), une orientation plus importante en voie professionnelle et enfin une plus grande proportion à quitter l'école sans diplôme. Enfin, 21 % des élèves descendants de l'immigration – contre 9 % de la population majoritaire – ont l'impression d'avoir subi au moins une forme d'injustice dans leur scolarité, principalement pour l'orientation professionnelle, mais aussi pour la recherche de stages.

Pour finir, si l'école fait la promotion de l'égalité de genre et de l'antiracisme, ce volontarisme n'est pas exempt de critiques. L'antiracisme dans les programmes des années 1980 repose sur une injonction morale à l'antiracisme (« touche pas à mon pote ») et une explication du racisme par manque d'intégration des populations immigrées. On est loin de la reconnaissance concrète des discriminations vécues au quotidien. Si dans les années 2000, il y a une reconnaissance formelle de la discrimination raciste (lois Taubira) et des avancées sur les questions de

genre (ABC de l'égalité), ces avancées sont balayées par les luttes réactionnaires contre les communautarismes (féministes, LGBTIA+ et musulmans) au nom de la République.

Le problème fondamental est que l'école fait très peu pour lutter contre les stéréotypes, voire les combats au nom de l'universalisme républicain (et, dernièrement, une certaine vision de la laïcité). Dans une société de plus en plus polarisée sur ces questions, l'école se veut garante de la neutralité, donc du maintien des oppressions.

TRANSMISSION DE CONNAISSANCES ET DE SAVOIRS

Enfin, la troisième fonction de l'école est celle de l'instruction (publique), qui devient Éducation (nationale) en 1932. L'élévation du niveau moyen de connaissances n'a jamais été un cadeau de l'État, mais correspond à un besoin du patronat. Pendant les Trente Glorieuses, le besoin d'élever le niveau moyen de connaissance (et ce faisant la valeur de la force de travail des salariéEs) se traduit par une proportion de plus en plus importante de diplômés. C'est le compromis historique entre la bourgeoisie et le prolétariat à l'issue de la deuxième guerre mondiale. Pour maintenir l'État capitaliste et reconstruire la France, le prolétariat exige des garanties collectives (le « programme du CNR »). Concernant l'école, c'est le plan Langevin-Wallon (deux militants communistes, présidents successifs du Groupe français d'éducation nouvelle),

qui ne sera jamais appliqué en tant que tel. Néanmoins de 1951 à 1971, la proportion de bacheliers va doubler tous les 10 ans (5,1 % en 1951 ; 11,2 % en 1961, 21,4 % en 1971) ; puis stagner pendant les années 70 (26 % en 1981), Et enfin repartir à la hausse (43,5 % en 1990, 61,7 % en 2000, 65 % en 2010 et 87 % en 2020).

Cependant, la bourgeoisie a besoin d'éléments idéologiques pour justifier sa place dominante dans la société. C'est dans ce cadre que sera forgé le concept de méritocratie. C'est-à-dire laisser croire que chacun arrive à sa place « naturellement », en fonction de ses aptitudes et connaissances personnelles, en vertu de l'égalité des chances donnée par l'école. Les connaissances transmises par l'école sont présentées comme coupées du monde réel, comme des objets purement théoriques, que le jeune doit apprendre individuellement et docilement sans pouvoir remettre en cause, ni en faire l'expérience. Les évaluations sont un moyen d'assurer que les jeunes sont capables de répéter ce qu'ils ont appris. Elles sont l'outil essentiel de la sélection des élèves et donc de leur orientation. Les évaluations sont liées (sur le fond et sur la forme) au capital culturel de chacun et basés sur les connaissances de la bourgeoisie, les seules qui sont reconnues d'un point de vue scolaire.

C'est ainsi que l'école reproduit les classes sociales. Pour n'en donner qu'un exemple, les trois quarts des enfants de cadre ont un bac général, alors qu'un enfant d'ouvrier sur trois suit cette filière. En revanche, pour le baccalauréat professionnel, seulement un enfant de cadre sur dix suit cette filière, contre la moitié des enfants d'ouvrier. Il faut lire

l'excellent *Enfance de classe* de Bernard Lahire pour prendre conscience de l'incarnation des habits de chaque couche sociale et géographique quant à la reproduction de son rapport à l'école.

Si la gauche a pu idéaliser un « ascenseur social » pendant les Trente Glorieuses (c'est-à-dire des parcours réel d'enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers qui devenaient fonctionnaires, employés ou cadres intermédiaires), c'est essentiellement lié au bouleversement des couches du prolétariat pendant cette période : les agriculteurs passent de 10 % des actifs en 1968 à 1 % en 2010 ; les ouvriers de 37 % à 22 % tandis que les professions intermédiaires passent de 14 % à 26 % et les employés de 20 % à 28 %. En outre, l'arrivée massive de jeunes issus des classes populaires à des niveaux scolaires élevés s'est accompagnée d'un profond mépris : il serait devenu impossible (ou presque) d'enseigner (la « crise de l'école » dure depuis 1989). Et, en conséquence, il faut revenir aux fondamentaux : retour des cours d'éducation civique (abandonnés en 1969 et réintroduites en 1985), apprentissage de la Marseillaise, uniforme...

L'ÉCOLE DANS LES SOCIÉTÉS LIBÉRALES ET POST-INDUSTRIELLES

Si les trois fonctions de l'école continuent d'être présentes dans l'école actuelle, la spécificité des réformes de ces vingt dernières années est la volonté de mise à mort du compromis historique de 1945. Les réformes Blanquer-Macron en sont l'aboutissement, dans un monde où l'on assiste à un bouleversement des rapports de force internationaux et une crise économique majeure.

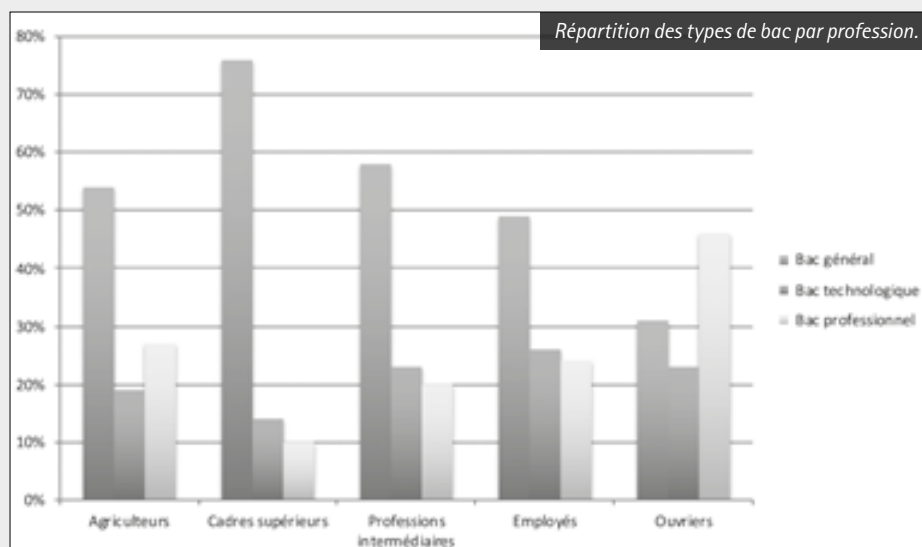
Le processus de Bologne (en 1999) a comme objectif la construction d'un espace européen de la connaissance.

Traduit en termes marxistes : il s'agit de construire un nouveau compromis sur les diplômés et leur prise en compte par le patronat national et européen. Ce faisant, il s'agit d'imposer une baisse de leur reconnaissance par les salaires (c'est-à-dire une diminution de la valeur de la force de travail du salarié). Le rythme de ces transformations est laissé au choix de chaque gouvernement étatique. Contrairement aux Trente Glorieuses, il ne s'agit pas de remodeler le marché du travail dans le cadre d'une phase de progrès économique mais le remodeler dans une phase de recul où il faut tout optimiser. Pour le dire clairement : ces réformes ont pour objectif la fin de l'élévation du niveau moyen de connaissance, sans pour autant s'attaquer frontalement au nombre de diplômés, mais en s'attaquant à la reconnaissance des diplômés sur le marché du travail. En effet, les besoins actuels du capital se réduisent à avoir d'un côté des travailleurs formés à des outils hyper-qualifiés et hyper-précis mais en arrivant à diminuer le coût de cette force de travail, donc en individualisant les parcours et les diplômes.

De l'autre côté, les salariés peu ou pas qualifiés (mais diplômés), sont destinés à des emplois très précaires (type Uber). Voici ce qu'écrivait en 1971, prophétiquement², le Centre démocrate (parti centriste de 1966 à 1976) :

« En fait le véritable problème de l'éducation nationale est le suivant : il est souhaitable que tous les français puissent bénéficier d'un enseignement et d'une culture de niveau supérieur. Mais ils pourraient se sentir frustrés, s'estimer lésés si ce niveau d'étude ne leur permet pas un certain type de travail, un certain niveau de responsabilités et de rémunération. Pour dépasser cette difficulté il faudra arriver à dissocier le diplôme, la rémunération et la fonction. Autrement dit, un berger vaut bien un PDG, et le berger tout autant que le PDG a le droit à la culture. Mais cette culture ne doit pas l'empêcher de demeurer berger et d'être heureux de le rester. Ainsi le passage par l'enseignement supérieur ne devrait pas provoquer chez tous la même ambition : celle de gagner beaucoup et de diriger. »

On dirait un plagiat par anticipation de la politique de Macron. Voilà ce que nous devons combattre aujourd'hui. □



1) Lire à ce sujet « Les inégalités ethno-raciales à l'école », Blog Mediapart, d'où sont tirés les chiffres cités. <https://blogs.mediapart.fr/marcuss/blog/201122/les-inegalites-ethno-raciales-lecole-1315>

2) Cité dans *L'école de Jules Ferry est morte*, 1974, éd. Maspero.

Quelle place dans le mouvement ouvrier pour les personnels de l'éducation nationale ?

PAR NICO NOMAS

La position des enseignantEs vis-à-vis du mouvement ouvrier est fluctuante et dépend essentiellement d'un choix politique, subjectif de ces personnels et de leurs organisations.

Dès ses débuts, l'Internationale traite de la question éducative et revendique l'instruction intégrale pour surmonter la division entre travail intellectuel et travail manuel.

SOCIALISER L'ÉDUCATION : L'ÉCOLE DANS LA RÉVOLUTION

La Commune de Paris, première à rendre l'école laïque, 100 % gratuite (fournitures comprises) et obligatoire, promeut cette école intégrale où les enfants, filles ou garçons, se forment simultanément sur le plan intellectuel, culturel, manuel et professionnel. Elle ouvre des écoles-ateliers. En outre, l'École ne fait pas exception à la volonté d'impliquer l'ensemble des travailleurs dans l'organisation de la société. Les parents peuvent assister aux cours, participer aux choix de ce qui est enseigné et comment. Enfin, les écoles recoltent habits et nourriture pour pourvoir aux besoins des enfants.

On retrouve cette même dynamique pendant la Révolution espagnole, en Catalogne notamment, entre 1936 et 1939. En pleine guerre civile, les milices ouvrières mobilisent des travailleurs pour bâtir des écoles et transporter les enfants, parfois loin de la ville vers la campagne. Réciproquement l'école participe au travail des milices : on apprend en produisant des choses utiles pour les élèves, leur famille, les milices, notamment la nourriture avec des potagers « pédagogiques ». Les enfants apprennent en produisant.

LES ENSEIGNANT·E·S, LE SYNDICALISME ET LA GRÈVE AU XX^E SIÈCLE EN FRANCE

Alors que les fonctionnaires sont privés du droit de grève et du droit syndical

jusqu'en 1946, les instituteurs constituent des amicales dont certaines ont une activité para syndicale. Des instituteurs influencés par le syndicalisme révolutionnaire créent en 1905 la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs. Les professeurs du secondaire, mieux payés et respectés par la République, ne connaissent pas la même dynamique syndicale.

En 1905, le Manifeste des instituteurs syndicalistes revendique au nom de l'intérêt républicain le droit de se syndiquer, l'adhésion à la CGT et la participation aux bourses du travail : « *Par leurs origines, par la simplicité de leur vie, les instituteurs appartiennent au peuple. Ils lui appartiennent aussi parce que c'est aux fils du peuple qu'ils sont chargés d'enseigner. Nous instruisons les enfants du peuple le jour. Quoi de plus naturel que nous songions à nous retrouver avec les hommes du peuple le soir ? C'est au milieu des syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes. [...]. Les syndicats doivent se préparer à constituer les cadres des futures organisations autonomes auxquelles l'État remettra le soin d'assurer sous son contrôle et sous leur contrôle réciproque les services progressivement socialisés.* »

Cependant, les instituteurs refusent de faire grève : « *En cas de grève générale, nous estimons que le plus grand service que nous puissions rendre à la classe ouvrière ne serait pas de descendre manifester dans la rue. La place des enfants n'est pas au milieu des mouvements ouvriers : ils constituent un danger pour les*

uns et pour les autres ».

Même la grève sur des revendications sectorielles est rejetée : « *La grève des instituteurs est un moyen si faible de pression sur les pouvoirs publics que rien n'en justifierait l'emploi. Est-ce que les classes ne sont pas fermées deux mois chaque année ? La vie nationale n'en est même pas suspendue* ».

Pendant l'entre-deux guerres, l'idée de la grève de l'enseignement fait son chemin. La première grève enseignante aura lieu en 1933, pour une durée d'une demi-heure ! En 1934, les instituteurs et institutrices participent pour la première fois massivement à une grève interprofessionnelle.

Après la Seconde Guerre mondiale, on pourra souligner des grèves politiques pendant la guerre d'Algérie. Cependant Mai 68 opérera un tournant dans les rapports entre mouvement ouvrier, enseignantEs et la jeunesse scolarisée. La Fédération syndicale de l'Éducation nationale (FEN) approuve le mouvement et fait le pont entre l'UNEF (syndicat étudiant) et les syndicats ouvriers. Les profs du secondaire se divisent face à la remise en cause de l'institution scolaire et de leur autorité par le mouvement lycéen mais cela n'empêche pas un fort mouvement de soutien. Dans les lycées se créent des comités de mobilisation mêlant profs et élèves qui organisent des actions communes. Ces expériences laissent entrevoir la possibilité d'un autre rapport, non basé sur la domination et l'autorité, entre les enseignantEs et les élèves. Dans le mouvement



de Mai 68, les enseignantEs occupent une position intermédiaire entre la jeunesse et le mouvement ouvrier. La FEN fait le pont entre l'UNEF (syndicat étudiant) et les syndicats ouvriers.

Depuis 1995, les personnels de l'éducation occupent une place importante dans la conflictualité sociale : grève éduc 98 en Seine-Saint-Denis, mouvement contre les réforme Allègre en 1999 et Fillion 2005, grèves contre les réformes des retraites en 2003, 2010, 2019 et 2023.

Cependant, les hésitations sur la question de la grève, sur le rapport à la jeunesse et ses mobilisations, sur le lien avec le reste du monde du travail continuent de tirailler les personnels des établissements scolaires.

QUEL SENS DE LA GRÈVE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

À quoi sert la grève des établissements scolaires ? Cette question continue de traquer les personnels des établissements scolaires. CertainEs hésitent à faire grève par crainte de ne pas gêner les pouvoirs politiques et économiques et de pénaliser les élèves. D'autres envisagent la grève uniquement pour se libérer du temps pour aller bloquer les flux ou d'autres secteurs économiques jugés « stratégiques ». Dans les deux cas, l'école est perçue comme élément extérieur au système de production, et y faire grève n'aurait aucun impact en soi, sauf à se libérer du temps pour agir ailleurs. Nous combattons cette tendance.

La grève dans les établissements scolaires en elle-même produit un rapport de force. La grève de la « garderie du MEDEF » a un poids économique immédiat. On l'a vu à la sortie du confinement : lorsque les établissements scolaires ferment, l'économie tourne au ralenti, et pour la relancer, il a fallu ouvrir les écoles, collèges, et lycées à marche forcée. La grève scolaire peut également opérer des ruptures, même momentanées, avec le système de légitimation de l'ordre social existant, et remettre en cause à large échelle la sélection, le tri social et le contrôle du pouvoir sur les apprentissages des élèves. Finalement que montrent les grévistes aux élèves de leur établissement ? Qu'on ne doit pas tout accepter. Qu'on peut combattre les rapports de domination et d'exploitation. Un tel exemple donné à la jeunesse conteste les velléités hégémoniques du pouvoir politique. C'est également un élément de rapport de force.



Congrès FEN-CGT 1953, tribune, Paul Delanoue debout, à gauche Jacqueline Marchand, à droite Artus. DR.

En plus des éléments de rapport de force, on peut dire un mot sur la dimension éducative de la grève. Faire grève, c'est un acte éducatif en soi, et vivant en plus. Les piquets de grève, la présence des grévistes, d'affiches, banderoles et slogans, dans et aux abords des établissements, les AG, l'élaboration collective avec les parents et les élèves participent à une éducation émancipatrice. Et ce d'autant plus que les organisation politiques et syndicales de jeunesse sont en régression, et que la culture des mouvements de masse étudiants ou lycéens ne se transmet que confidentiellement. Dans les dernières mobilisations lycéennes ou étudiantes les blocages systématiques et les réseaux sociaux tendent à remplacer la grève et les AG. En collège et lycée, beaucoup de personnels très mobilisés sont frileux à l'idée de discuter stratégie de lutte avec les élèves. Pourtant il serait intéressant de transmettre les expériences, partager les réflexions stratégiques sur la grève entre personnels et élèves à condition de laisser les élèves prendre leurs propres décisions et choisir leurs moyens d'actions, et de rompre avec les rapports d'autorité prof-élève notamment.

Enfin, la surface sociale de l'école en rend la grève, lorsqu'elle est massive, extrêmement visible car son information arrive directement dans de nombreuses familles. Le maillage territorial des écoles et établissements fait que les poches de grèves sont à tous les coins de rue. Donc une grève massive et active peut rapidement changer le décor et avoir une force d'entraînement sur les autres secteurs.

Pour conclure, la question du sens et de la force de la grève dans les établissements scolaires ne trouve pas ses limites tant dans une position prétendument

impotente de l'école au sein du système capitaliste, ni dans le risque de « pénaliser » les élèves. La grève des établissements scolaires peut être un élément puissant de rapport de force, à condition d'être massive et continue.

AUTO-ORGANISATION ET CONTRÔLE OUVRIER

On ne perd pas de vue que l'auto-organisation existe lorsqu'une fraction importante des grévistes participe activement. Pour cela il faut des périmètres d'AG qui correspondent tout au plus à quelques centaines de collègues, qui désignent des comités de mobilisation, plus restreints, qui mettent en œuvre les tâches de la grève, et qui se coordonnent à une échelle plus large (agglo, arrondissement, département) par le biais de mandatements. Ce n'est pas toujours possible comme on l'a vu lors des derniers mouvements.

Au-delà de l'auto-organisation de la grève elle-même, comment poser la question du contrôle de la production au sein des établissements scolaires ? Comment les établissements scolaires et leurs personnels, pourront participer, en lien avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs à « déscolariser la société et socialiser l'éducation » ? Il faudra bien d'une part ouvrir les écoles, collèges et lycées à leurs parents, aux travailleurs du quartier... pour qu'ils/elles participent à l'éducation intellectuelle, physique et technique des jeunes. D'autre part faire sortir élèves et pédagogues des établissements scolaires pour apprendre en produisant, produire en apprenant, sous le contrôle des travailleurs et non du patronat comme le proposent les formes actuelles d'apprentissage. □

Peut-on encore être prof en 2023 ?

PAR RAPHAËL ALBERTO

Rester prof est l'autre question de la rentrée. Lorsqu'ils daignent parler d'autre chose que des abayas, les médias tentent d'évoquer la crise de recrutement et l'augmentation des démissions dans l'Éducation nationale : Libé en a fait son dossier le jour de la rentrée, et les récits des profs, comme celui du très médiatique William Lafleur (Monsieur Le Prof sur les réseaux sociaux), qui « quittent le navire » sont à la mode...

Dès 2020, au NPA, nous nous posions déjà la question lors de l'université d'été à Port Leucate. Il faut dire que l'année qui venait de s'écouler, marquée par le confinement, les errances de l'enseignement à distance, mais aussi par le drame du suicide de Christine Renon à Pantin, nous avait donné matière à nous inquiéter. Qu'en est-il, trois ans plus tard ? La distance avec la crise Covid et le départ de Blanquer auront-ils suffi à résorber cette crise que nous tentions alors d'expliquer ? Mettons fin au suspense : à la question « peut-on encore être prof en 2023 ? » la réponse est malheureusement toujours non.

UNE CRISE QUI NE FAIT QUE S'AGGRAVER

Il suffit de regarder les deux indicateurs que sont le nombre de candidatEs aux concours et le taux de démissions, tous les deux dans le rouge. Cette année encore, faute de volontaires en nombre suffisant, 3 163 postes seront non pourvus. Ils s'ajoutent aux 3733 de l'année dernière et à ceux des années précédentes. Le nombre de candidatEs aux concours est passé de 50 000 en 2008 à 30 000 en 2020, soit une baisse de 15%. Quant au taux de départs volontaires, démissions et ruptures conventionnelles, il a quasiment été multiplié par six sur les dix dernières années. Cela a un impact sur le terrain : les classes sans prof à la rentrée, que le ministre refuse de voir. On pourrait y ajouter les écoles et collèges sans

médecin scolaire, sans infirmière, sans assistante sociale, sans AESH... Cela permet au passage au gouvernement d'augmenter le taux de contractuels dans la fonction publique, mais cela dégrade les conditions sur le terrain, et donc renforce la désaffection du métier, dans un cercle vicieux impitoyable. Et encore, cet aspect quantifiable n'est que la partie émergée de l'iceberg. Qui-conque a mis les pieds dans une salle des maîtres ou une salle des profs ces dernières années sait que le ras-le-bol est profond. Et il concerne y compris celles et ceux qui avaient le plus d'expérience, le plus d'attachement pour leur métier. Si ces constats commencent à être largement partagés chez les personnels et dans l'opinion, il s'agit maintenant de savoir ce qu'on met derrière ce burn-out généralisé. C'est là que coexistent plusieurs récits, parfois complémentaires, parfois contradictoires. Ils méritent d'être analysés d'un point de vue politique, parce qu'ils témoignent de visions différentes de l'école et de sa place dans la société.

LE MYTHE DE L'ÉCOLE D'AVANT

Jusqu'à il y a peu, le récit à la mode était le récit nostalgique ou réactionnaire, celui d'un appauvrissement intellectuel des élèves, d'une baisse des exigences et de l'ambition des contenus enseignés, et d'un ensauvagement des jeunes. C'est une niche éditoriale rentable pour un certain nombre de profs ou ex-profs qui publient régulièrement des livres aux titres évocateurs : depuis *La Fabrique du crétin* de

Jean-Paul Brighelli jusqu'aux récents *La Grande Garderie* de Lisa Kamen-Hirsig ou *École, le crépuscule du savoir* de Nicolas Glière et Arnaud Fabre (les administrateurs du groupe Les stylos rouges sur Facebook).

En 2021, c'est le hashtag #pasdevague qui avait synthétisé cette forme spécifique de ras-le-bol enseignant. #pasdevague fait suite à une vidéo virale (prise par des élèves) montrant une enseignante se faire menacer par un pistolet (factice) pendant son cours. Ce hashtag avait l'avantage de mettre en avant l'hypocrisie des chefs et de l'institution. La réputation institutionnelle d'un établissement (et les primes des chefs) était indexée sur le nombre de conseils de discipline. La tentation est grande pour ne surtout rien voir... Mais le revers de la médaille mettait en avant une vision des élèves et de la pédagogie marquée par une approche de l'éducation complètement dépassée (« il faut mettre les jeunes au pas ») et pleine de morgue (« c'est la crise de l'école »).

Parmi ceux qui tiennent ce discours, se trouvent d'authentiques réactionnaires, et c'est par ce biais que l'extrême droite essaie de conquérir les profs, une catégorie qui lui avait jusque-là toujours échappé. Il ne faut pas cesser de les combattre jusque dans nos établissements scolaires. Mais en partie, ce discours, même lorsqu'il est le plus déplaisant,





est l'expression de souffrances individuelles de personnels qui se retrouvent tiraillés entre des logiques contradictoires, qui subissent la violence entretenue par l'institution scolaire.

RÉSISTER COLLECTIVEMENT FACE À LA CASSE DU MÉTIER

C'est là que peut intervenir le deuxième récit autour de la crise du métier, celui qu'on peut qualifier de « syndical ». Il s'agit d'un discours qui dépasse l'aspect strictement individuel et défensif pour aller vers le collectif et porter des revendications. Il s'agit de faire le lien entre la dégradation des conditions de travail, vécue au quotidien, et les choix politiques des gouvernements qui se succèdent depuis plusieurs dizaines d'années.

À ce titre, la période Macron mérite d'être singularisée. Son premier ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a été d'une brutalité et d'un mépris absolument inouïs. Les réformes qu'il a imposées, au travers de la loi « confiance » ou la réforme des lycées, ont explosé le sens que les enseignantEs pouvaient donner à leur travail. Quant à N'Diaye et Attal, qui lui ont succédé, ils ont poursuivi dans la même ligne, comme en témoigne la mise en place du Pacte, qui augmente le taux d'exploitation des enseignantEs. Cette « stratégie du choc », avec une succession rapide de réformes structurelles, s'accompagne d'une baisse de moyens qui a toujours constitué le cœur de la politique libérale sur les services publics : moins de postes, moins de classes, plus d'élèves dans les classes. Ce que dénoncent à juste titre les syndicats comme une augmentation de la pénibilité et un facteur de découragement des profs.

Enfin, il y a la question salariale, qui n'a pas toujours été aussi centrale dans les revendications des syndicats de gauche dans l'Éducation, mais qui tend à le devenir. Il y a d'une part la baisse du pouvoir d'achat qui atteint des seuils intolérables, notamment avec l'inflation des dernières années. Lorsqu'on se rend compte que l'on est de moins en moins bien payé pour un travail de plus en plus difficile, cela donne envie de dire stop.

Ces analyses, largement relayées par les syndicats de l'Éducation (et pas uniquement son aile « gauche »), sont justes et permettent d'éclairer les causes politiques de la crise de la profession enseignante. Elles ont aussi l'immense avantage de



Rassemblement lycéen-étudiant devant Campus France, 6 décembre 2018. © Photothèque Rouge / Martin Noda.

pouvoir déboucher sur de possibles mobilisations dans la rue, pour contester les réformes ou revendiquer davantage de moyens. Mais elles ont aussi leur limite : elles se contentent globalement d'une défense de l'école publique pour ce qu'elle est, sans remettre en cause son rôle et sa place dans la société. Comme si, finalement, en supprimant les contre-réformes et en mettant en place de meilleures conditions de travail il deviendrait enfin possible d'être prof.

Pour les anticapitalistes, en effet, il existe une autre façon de se poser la question « peut-on encore être prof en 2023 ? » : il s'agit de se demander s'il a été possible de l'être.

PROF ET ANTICAPITALISTE, EST-CE COMPATIBLE ?

Comme le dit Ivan Illitch¹ « *L'École est l'agence de publicité qui nous fait croire que nous avons besoin de la société telle qu'elle est.* »¹ Elle a donc une double fonction : assurer le renouvellement d'une main-d'œuvre, ainsi qu'une fonction idéologique. Il y a donc, pour nous, une contradiction irrésoluble à continuer à être des « hussards noirs » tout en espérant renverser cette institution au service de l'ordre capitaliste. Être prof et militant révolutionnaire, pour celles et ceux qui restent, c'est donc nécessairement une position inconfortable, que l'on ne peut rendre supportable que si on arrive à se saisir de toutes les marges de liberté qui existent encore dans l'institution. Nous tentons donc de pratiquer une pédagogie qui transforme les rapports sociaux et les systèmes de domination, c'est sensibiliser à la lutte antiraciste, contre le sexisme, contre les LGBTI-phobies. Et cela au quotidien, dans nos classes. Dans ces espaces autonomes, nous essayons de mettre en place des endroits de réflexion collective où les jeunes

et l'enseignant peuvent discuter et organiser le quotidien, par exemple réfléchir et mettre en place la propreté de la classe ; trouver des mesures réparatrices lorsqu'il y a eu une injustice ; réfléchir à ce qu'on apprend (savoir, savoir-faire...) et comment on l'apprend ; montrer que le collectif est plus efficace que l'individu. Bref : l'embryon de la société telle que nous la voudrions.

Voilà autant de tâches (et tant d'autres) auxquelles nous devons nous atteler. Nous essayons de créer des espaces émancipateurs pour les jeunes et pour les personnels. Nous utilisons les armes du système contre lui-même. Et parfois nous désobéissons à l'institution, parce que les marges de liberté que l'on peut avoir, et qui se réduisent de jour en jour, ont toujours été le fruit d'une lutte acharnée. Nous le faisons sans l'illusion de créer des classes autonomes et autogérées indépendamment du système capitaliste, mais parce que nous sommes convaincuEs que la pédagogie doit se réfléchir et se pratiquer avant la révolution socialiste.

Parfois, cela n'est pas suffisant. C'est pourquoi nous sommes aussi, comme nos collègues, épuiséEs, dégoûtéEs par les réformes, lessivéEs par l'institution. Mais nous faisons le pari que nos expériences partagées se transformeront en force collective pour résister aux politiques qui asservissent et brutalisent encore davantage l'école. Sans oublier, comme le disaient Élise et Célestin Freinet, notre conviction qu'il « ne peut y avoir d'école nouvelle prolétarienne sous régime capitaliste » nous voulons jeter les bases d'une école qui ne broie plus ses élèves et ses personnels. □

¹) Ivan Illitch, *Une Société sans école*. Éd. Seuil. Notons que la traduction littérale du titre est « Déscolariser la société », sans doute plus fidèle au contenu.

État des lieux de la répression dans l'Éducation nationale

PAR ANNE-LAURE MAEVE

L'Éducation nationale s'est retrouvée au cœur des débats de cet été et sa crise n'en finit pas, causée par les politiques austéritaires que subissent les professeurs et les élèves. Ceux et celles qui résistent face au rouleau-compresseur néolibéral et à la casse du service public font face à une répression féroce qui s'est généralisée sous Blanquer et qui s'est poursuivie avec Pap Ndiaye.

On ne compte plus les militantEs syndicaux ou pédagogiques qui ont subi des sanctions, des pressions, des mutations forcées sans motif précis et au mépris des libertés et des droits syndicaux. Il y a une véritable volonté de mettre au pas toute une profession en commençant par les militantEs combattifs. Blanquer a initié une véritable chasse aux sorcières contre les militantEs politiques pédagogiques ou syndicaux. L'administration ne supporte aucune remise en cause de sa politique et réprime ou criminalise ceux qui lui tiennent tête. On demande aux profs d'être dociles, obéissants, de ne pas s'exprimer sur leurs conditions de travail, de ne pas révéler les dysfonctionnements de l'Éducation nationale sous peine de manquer au devoir de réserve, d'être considérés comme déloyaux ou bien d'être accusés de ne pas respecter les valeurs de la république. Les élèves subissent également la répression lorsqu'ils se mobilisent.

LA MOBILISATION CONTRE LE BAC BLANQUER : UN TOURNANT RÉPRESSIF

L'année 2019 a été marquée par la mise en place à la fois de la réforme du bac, de celle du lycée et de la Loi sur l'École de la confiance. Le tout sans concertation, dans la précipitation et

à marche forcée. Les enseignantEs se sont mobiliséEs contre cette réforme injuste et contre les conditions de sa mise en place. La répression a été extrêmement brutale : intimidations, menaces de sanctions disciplinaires contre les enseignantEs qui exerçaient leur droit de grève et étaient protégéEs par un préavis syndical.

Les épreuves notamment des E3C (épreuves communes de contrôle continu) ont souvent eu lieu dans des conditions indignes... La répression a franchi un cap inédit avec des atteintes répétées au droit de grève contre les professeurEs mobiliséEs.

Le cas le plus emblématique de la répression dans cette mobilisation est l'affaire des « 4 de Melle », quatre enseignants d'un lycée rural des Deux-Sèvres.

À la suite de la mobilisation, quatre enseignantEs sont suspenduEs pendant plusieurs mois puis convoqués à conseil disciplinaire où ils écotent de lourdes sanctions. Les motifs de leur suspension sont flous, tels que le « manquement au devoir de réserve » ou « manipulation des élèves » mais aucun fait précis ne leur est reproché. L'enquête et la procédure ont été émaillées d'irrégularités et iels n'ont pu réellement se défendre malgré une large mobilisation de soutien.

Ces quatre enseignantEs ont été choisis

pour faire un exemple, pour envoyer un message à ceux qui se sont mobiliséEs, pour montrer que l'administration n'hésitera pas à réprimer les leaders d'un mouvement, des militantEs syndicaux. « Selon l'intersyndicale, d'autres cas de menaces disciplinaires se sont produits sur l'ensemble du territoire [...] Des sanctions qui ne disent pas leur nom, toutes prises à la suite du mouvement de contestation contre les E3C. »¹

RÉPRESSION ANTISYNDICALE ET « MUTATIONS DANS L'INTÉRÊT DU SERVICE »

L'administration dispose de tout un arsenal juridique pour réprimer les travailleurs/ses de l'Éducation nationale. L'article 1 de l'École de la confiance instaure un « devoir d'exemplarité » des enseignants envers l'institution. La Loi de transformation de la fonction publique de 2018, permet les fameuses « mutations dans l'intérêt du service » et facilite la répression syndicale car elle supprime l'obligation de présenter la mesure devant les commissions paritaires. L'administration dispose des pleins pouvoirs, sans avoir à justifier



ses décisions. Le prétexte est toujours de « ramener la sérénité » dans un établissement et les personnels visés sont presque toujours des syndicalistes ou des militantEs des pédagogies alternatives.

Cette procédure a été utilisée au collège République de Bobigny où deux enseignantEs ont subi une mutation forcée et deux autres ont reçu un blâme. Le collège se mobilisait très régulièrement contre le manque de moyens, de personnels et pour de meilleures conditions de travail. Les enseignantEs répriméEs, touTEs syndiquéEs, ont dû faire face à une campagne de diabolisation les dépeignant comme une véritable mafia syndicale instaurant un climat de terreur dans leur établissement. Leurs entretiens avec l'administration ont porté sur leurs rapports à la hiérarchie et leur appartenance syndicale à Sud Éducation.

La directrice de communication du rectorat, contactée par *Libération*, rejette tout lien avec l'engagement syndical des enseignants. « *On n'engage pas des poursuites de gâité de cœur. Évidemment qu'il n'y a aucun rapport avec leur engagement. Comment imaginer cela ? Au rectorat de Créteil, nous savons que nous vivons dans une démocratie.* »² On ne peut qu'apprécier l'ironie des propos.

Kai Terada, enseignant dans un lycée de Nanterre et co-secrétaire de Sud Éducation 92, a été suspendu sans motif, puis notifié de sa mutation dans l'intérêt du service, malgré un soutien très important. Le prétexte étant de ramener la « sérénité » dans son établissement, sans qu'il ait commis la moindre faute professionnelle. Or Kai Terada est une figure militante locale et dans son établissement. Le collectif « Sois Prof et Tais-toi » a été constitué suite à cette affaire pour rassembler les réprimés de l'Éducation nationale.

LA CHASSE AUX SORCIÈRES WOKES

Blanquer a mis en place une véritable chasse aux sorcières contre les militantEs syndicaux ou politiques, diabolisant les uns et les autres en faisant des procès en « islamo-gauchistes » ou en dénonçant l'idéologie « woke ». Il reprend ici des thèmes chers à l'extrême droite, sur le terrain de laquelle l'Éducation nationale n'en finit plus de s'aventurer.

C'est ainsi qu'est justifiée la répression de deux équipes pédagogiques de professeurs des écoles du 93.

À l'école Pasteur à Bobigny six professeurEs ont fait l'objet de mutations forcées en 2022. Tous et toutes sont des militants syndicaux très investis. Une directrice proche de l'extrême droite a été nommée dans leur

école et des tensions sont vite apparues entre elle et le reste de l'équipe pédagogique, notamment suite à la parution dans un journal d'extrême droite, *l'Incorrect*, d'un article sur le gauchisme à l'école, où la directrice en question prenait son école en exemple en y dénonçant le climat syndical, jetant au passage son équipe en pâture à la fachosphère. L'administration a diligenté une enquête à charge dans laquelle elle reprend les éléments de langage diffamatoire du journal d'extrême droite : « *Le système [...] en autogestion [...] qui s'est installé a conduit peu à peu l'école Pasteur à ne plus être une école de la République* ».³ plutôt que de soutenir une équipe soudée et investie dans la réussite des élèves. Mais on l'aura compris, l'administration a davantage à cœur de détruire des équipes militantes que l'intérêt des élèves.

On peut également citer le cas d'Hélène Careil, professeure des écoles à Bobigny, militante syndicale et pédagogique. Après des pressions hiérarchiques pour remettre en cause le projet d'école inspiré de la pédagogie Freinet en place depuis de nombreuses années dans son école, Hélène a reçu un avis de « mutation dans l'intérêt du service ». Le Tribunal administratif a toutefois fait annuler cette décision, c'est une première victoire de la campagne de soutien apportée à l'enseignante

et on ne peut qu'espérer qu'elle fasse jurisprudence. C'est dans ce climat qu'a pu être envisagée en 2019 la dissolution d'une section locale d'un syndicat combatif, Sud Éducation 93. Deux plaintes ont été déposées par Blanquer pour diffamation contre le terme « *racisme d'état* » et une accusation de « discrimination ». Une autre plainte a été déposée par des parlementaires LR suite à l'organisation d'ateliers en non-mixité raciale lors d'un stage, elles ont toutes débouché sur des non-lieux. Ces attaques contre une organisation syndicale sont graves et elles visent aussi ceux qui se mobilisent sur les questions antiracistes.



La police tente de débloquent le lycée Hélène Boucher, à Paris 20e. © NPA / AL..

CRIMINALISATION DE LA CONTESTATION

Le gouvernement tente de faire taire toute remise en cause de sa politique par la répression, même lorsqu'il s'agit d'un pied-de-nez.

Pendant sa campagne législative dans le Loiret, Blanquer a été entarté par deux professeurs qui souhaitaient dénoncer la casse du service public d'éducation. Blanquer a porté plainte et ils sont poursuivis pour « *violences en réunion n'ayant pas entraîné d'incapacité totale de travail* » – heureusement que le ridicule ne tue pas. Les deux professeurs ont fait 8 heures de GAV et ont été interrogés par la police. Les médias et la justice ont insisté sur la violence subie par le ministre. Cela participe d'un processus de criminalisation totalement disproportionné.

En 2022, un enseignant de Pantin a été poursuivi en diffamation par l'inspecteur académique pour avoir lu en conseil d'administration un poème satirique, écrit collectivement avec ses collègues, qui dénonçait le caractère discriminant et réactionnaire d'une formation obligatoire sur la laïcité. La plainte a abouti à un non-lieu. Mais l'enseignant a tout de même été convoqué par le recteur dans le cadre d'une procédure disciplinaire pour « *comportement professionnel inadapté notamment en donnant lecture lors du conseil d'administration et malgré l'opposition du chef d'établissement d'une fable qui faisait un descriptif animalier et déplacé de deux personnels de l'Éducation nationale* » (!)⁴.

Il s'agit d'une vague de répression inédite dans l'Éducation nationale, derrière ces « affaires », il y a des vies qui sont bouleversées avec des conséquences concrètes pour les enseignantEs répriméEs. Par ailleurs, les contractuelLEs ou les AED sont totalement à la merci de la hiérarchie qui peut décider ne pas renouveler leur CDD à tout moment, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

LA JEUNESSE : PARFOIS EN GARDE À VUE MAIS JAMAIS AU GARDE-À-VOUS

La politique répressive qui touche les profs n'épargne pas les élèves, bien au contraire, ce sont les mêmes

mécanismes qui sont à l'œuvre. Le gouvernement rêve d'une jeunesse « *qui se tient sage* », on garde d'ailleurs en tête les images des lycéens de Mantes-la-Jolie à genoux suite à une manifestation.

Il est maintenant de moins en moins rare de voir des policiers évacuer un campus ou un amphi occupé par des étudiantEs. L'administration n'a plus de tabou lorsqu'il s'agit de faire appel à la police pour débloquent un lycée. La répression policière et l'acharnement judiciaire montre à quel point le pouvoir a peur de la jeunesse.

Pendant la mobilisation contre les E3C, les lycéens mobiliséEs ont lourdement subi la répression et été obligés à passer leurs épreuves dans des conditions indignes. Le communiqué de la LDH, intitulé « *Sortir de la répression d'une jeunesse inquiète* », note à propos de ce mouvement : « *Des lycéennes et lycéens, dont beaucoup de mineurs, sont ici mis en garde à vue au commissariat durant trente heures, là prennent des coups de matraque et des gaz lacrymogènes, ailleurs entrent en examen entre deux rangs de policiers, ailleurs encore, des lycéens qualifiés de « meneurs » ne sont pas autorisés à se rendre à l'épreuve de rattrapage...* »⁵

La répression policière est aussi forte pendant le mouvement contre la réforme des retraites : la police est envoyée débloquent des lycées et sa présence même tend la situation, il n'est pas rare de voir des lycéenNEs gazéEs, matraquéEs, plaquéEs au sol, chargéEs. Les arrestations ne sont pas rares, ainsi que les gardes-à-voir de mineurEs dont les droits ne sont pas toujours respectés. Le but premier de cet acharnement judiciaire est de faire peur et de marquer les esprits des jeunes qui hésiteront peut-être à retourner dans la rue. Il y a une véritable criminalisation de la contestation de la jeunesse.

Pour finir de mettre la jeunesse au pas, quoi de mieux que l'embrigadement ? Le gouvernement souhaite généraliser le SNU (Service National Universel) son programme d'inspiration militaire, sous couvert de promouvoir l'engagement citoyen des jeunes, avec levers de drapeaux, hymnes, exercices militaires, le tout encadré par l'armée. Le SNU a de fait une coloration idéologique forte,

militariste et autoritaire, pour discipliner les lycéenNEs et en faire des citoyenNEs dociles.

S'UNIR CONTRE LES RÉPRESSIONS

La répression dans l'Éducation est à remettre dans le contexte global de la répression du mouvement social en général. Que ce soit la répression policière des manifestations, depuis la Loi Travail, le mouvement des GJ en passant par la répression individuelle des militantEs syndicaux combatifs. La répression extrêmement violente du mouvement écologiste notamment à Sainte-Soline, qui s'inscrit dans la criminalisation du mouvement social en général avec la dénonciation des « éco-terroristes ». Le message envoyé par le pouvoir est clair, il se montrera sans pitié envers ceux qui contestent sa politique et il s'appuiera sur la répression policière et judiciaire, quitte à écraser les libertés syndicales, politiques et l'état de droit. La volonté étant de faire peur, d'intimider mais aussi de faire passer les contre-réforme dans l'éducation comme ailleurs, de briser les résistances.

Face à cela, nous n'avons rien à attendre de l'État, nous devons nous organiser par nous-mêmes pour nous défendre, faire le lien entre la répression de tous les personnels de l'éducation nationale mais aussi celle des élèves, chercher les convergences et la solidarité avec l'ensemble du mouvement social, renforcer les cadres collectifs, notamment syndicaux, proposer des campagnes contre la répression dans l'unité la plus large possible de notre camp social et établir un rapport de force qui les fasse reculer. □

1) http://www.politis.fr/articles/2020/05/les-trois-de-melle-symbole-de-la-repression-contre-les-opposant-es-aux-e3c-41951/?fbclid=IwAR1cumFHnYuuKijIX-tAiOkGTDGO4rxXPI-4RWALK6_f31yFSrGX-5p4PSjQU

2) <https://www.liberation.fr/checknews/2019/04/11/y-a-t-il-de-la-repression-syndicale-au-college-republique-de-bobigny-1720766/>

3) <https://www.mediapart.fr/journal/france/110422/ecole-en-seine-saint-denis-l-inspection-veut-muter-une-equipe-d-enseignants-trop-engages>

4) <https://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2022/06/14062022-Article637907854743124039.aspx.html>

5) <https://www.ldh-france.org/sortir-de-la-repression-dune-jeunesse-inquiete/>

Chili : 50 ans après le coup d'État

PAR PATRICK GUILLAUDAT

50 ans après le coup d'État du 11 septembre 1973, une question mérite d'être posée : que reste-t-il de la dictature ? Une autre vient immédiatement après : le Chili actuel n'est-il pas l'héritage direct de celui qui a émergé avec la dictature de Pinochet ?

Car le 11 septembre 1973 ne représente pas uniquement un violent coup d'État contre un gouvernement démocratique, mais aussi et surtout une véritable contre-révolution qui va bouleverser les rapports sociaux, en développant une nouvelle vision du monde.

Pourtant quand les militaires renversent le gouvernement d'Allende le 11 septembre 1973, la plupart des observateurs et des militants de l'époque considèrent que ce n'est que la suite logique des interminables coups d'État qui secouent l'Amérique latine depuis son indépendance. D'ailleurs juste avant, la Bolivie a instauré une dictature féroce en 1971 avec Hugo Banzer, suivie par l'Uruguay en juin 1973. Le coup d'État au Chili a pourtant eu un impact beaucoup plus retentissant en Europe, notamment en France. L'explication tient au fait qu'en 1973, la gauche française a signé depuis un an le Programme commun de gouvernement et revendique une grande proximité avec l'Unité populaire chilienne. Si la victoire d'Allende en 1970 est citée comme exemple de ce qui pourrait advenir rapidement en France¹, le coup d'État du 11 septembre 1973 ne pouvait qu'ébranler la gauche française et provoquer une grande émotion.

UN COUP D'ÉTAT À L'ORIGINE D'UN NOUVEAU MONDE

Il faudra quelques années pour se rendre compte que le coup d'État au Chili s'inscrit dans un vaste

projet politique de transformation des règles sociales et politiques à l'échelle planétaire. L'instauration des politiques néolibérales, inspirées par les Chicago Boys, encouragée au Chili par le gouvernement étatsunien s'effectue dans la douleur : les entreprises publiques sont liquidées, le droit du travail instaure le salarié jetable et les politiques d'austérité deviennent le crédo des mesures économiques gouvernementales. En moins de deux ans, la pauvreté et les inégalités explosent et il faudra attendre les années 1990 pour que le Chili retrouve son niveau de vie de 1973.

À cela s'ajoute une répression qui est loin d'être aveugle : elle cible les militants des partis de gauche, des mouvements sociaux, les syndicalistes, les défenseurs des droits humains. Elle est surtout extrêmement organisée. Découvert par hasard en 1992, quand un avocat trouve près de 4 tonnes d'archives dans un petit commissariat du Paraguay, le Plan Condor consiste en une coordination des différents services de renseignements et de police du Brésil, de Bolivie, du Paraguay, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Chili en vue d'assassiner, d'enlever et de faire disparaître des opposants politiques où qu'ils se trouvent dans le monde². Mais ce plan, qui a duré de 1975 à 1982, n'a pu être réalisé en toute impunité qu'à une seule condition : la complicité des gouvernements occidentaux car des assassinats ciblés

ont lieu sur leurs propres territoires, comme aux USA. Il s'avèrera que non seulement les USA ont collaboré directement au Plan Condor, mais que plusieurs gouvernements occidentaux ont au mieux laissé faire, au pire directement informé la dictature. Manuel Contreras, alors chef de la DINA (la police politique chilienne de la dictature) explique que la DST (service de renseignement français, ancêtre de la DGSE) l'informait de tout déplacement des réfugiés chiliens. Quant à Michel Poniatowsky, alors ministre de l'Intérieur sous Giscard d'Estaing, il apporta tout son soutien à la dictature argentine lors d'un voyage officiel à Buenos Aires.

Cette internationale de la répression est d'ailleurs bien plus ancienne. L'école française de la lutte anti-insurrectionnelle, formée à partir de son expérience en Algérie, sert de référence et envoie des instructeurs et des manuels dès les années 1960 en Amérique du Sud, principalement en Argentine, mais aussi aux USA, comme à Fort Bragg³.

Cette politique répressive est indissociable de la mise en œuvre des politiques néolibérales. Car le néolibéralisme forme un nouveau paradigme où l'État devient un État « subsidiaire », c'est-à-dire chargé du contrôle social, de protéger la propriété privée et de veiller à la libre concurrence, pendant que le citoyen est réduit à un simple consommateur

individuel. Dans ce schéma existe une légitimité, celle du marché, et une illégitimité, celle de l'État entrepreneur et porteur d'une volonté collective, prérogative dont doit se débarrasser l'État néolibéral. Le Chili a appliqué à la lettre cette nouvelle mouture idéologique. Ce fut le Plan laboral de 1979 se substituant à l'ancien Code du travail, les privatisations successives de l'enseignement, de la santé, des transports, de la protection sociale. Mais à cette liberté accordée au marché et aux rapports des individus avec le marché et l'entreprise, s'adosse une coercition contre toute résurgence de revendications collectives.

Allant plus loin, Friedrich Hayek, chantre du libéralisme économique, donna une interview au quotidien chilien *El Mercurio*, et à la question du journaliste lui demandant ce qu'il pensait des dictatures, sa réponse est sans appel : « Personnellement je préfère un dictateur libéral [économiquement] plutôt qu'un gouvernement démocratique manquant de libéralisme [économique]⁴ » et utilise le concept de « dictature libérale de transition ». Ainsi pour lui la dictature ne serait qu'un mauvais moment à passer le temps de remettre les affaires en ordre. Pour l'ensemble des théoriciens du néolibéralisme, la démocratie n'est pas une constante nécessaire, et l'autoritarisme voire la dictature peuvent être nécessaires afin d'imposer ou de conserver les règles économiques libérales. C'est la différence entre Thatcher brisant le droit de grève et licenciant les syndicalistes avec Pinochet brisant le droit de grève et assassinant les syndicalistes.

La Constitution chilienne de 1980 élaborée par l'avocat d'extrême droite Jaime Guzman, reprend cette nouvelle vision du monde en prévoyant cette transition vers une ouverture démocratique contrôlée⁵. Cette Constitution bloque toute réforme économique permettant de revenir sur les crédos néolibéraux. Dans cette logique, la critique des soi-disant « lois naturelles »

du marché et de l'économie, ne relève plus de la contestation légitime mais de la subversion, voire de la délinquance ou d'une pathologie mentale. C'est la justification de toutes les mesures législatives de criminalisation des protestations sociales qui perdurent encore au Chili.

Le néolibéralisme n'est donc pas seulement un nouveau mode de régulation de l'économie capitaliste, comme a pu l'être le keynésianisme, mais porte aussi une conception globale, totalisante, des rapports sociaux, y compris politiques.



Marche de travailleurs chiliens en soutien à la candidature d'Allende à l'élection de 1964. © James N. Wallace / Domaine public.

Outre la réduction de l'économie à des lois « naturelles » intangibles, le néolibéralisme limite le politique à une simple expertise avec des professionnels chargés de piloter un État censé être « neutre ». Ce qui permet d'écarter l'ensemble de la population de la vie politique voire de la dépolitiser. La première conséquence visible au Chili depuis les années 1990, c'est l'acceptation quasi générale de cette nouvelle vision du monde. Des partis de la gauche « newlook » à ceux de droite, tous ces partis intègrent ce paradigme de la neutralité de l'État néolibéral. La coalition de la Concertation⁶, arrivée au pouvoir à la fin de la dictature n'a fait que continuer la politique économique de Pinochet en s'adaptant à la Constitution de 1980.

Ce nouveau paradigme, dont le Chili représente un laboratoire,

va rapidement faire des émules, avec Thatcher et Reagan, ouvrant une nouvelle ère planétaire. Mais pour s'étendre, il a bénéficié d'une conjoncture internationale favorable. Le retournement des années 1980 se termine par la chute du Mur de Berlin et le début des théories sur la « fin de l'histoire ». Les grands projets de transformation sociale s'effondrent : le communisme est largement déconsidéré et la social-démocratie achève plus ou moins rapidement suivant les pays son *aggiornamento* vers le social-libéralisme.

DE PINOCHET À PIÑERA, LES MOUVEMENTS SOCIAUX EN ACTION

Dans toutes les dictatures latino-américaines, notamment au Chili, ce sont des générations de militantEs qui ont été terroriséEs, assassinéEs, exiléEs, torturéEs, ouvrant la voie au découragement et au repli.

Pourtant et malgré ce paysage apocalyptique, les mouvements sociaux vont se réveiller très rapidement et avec force sous la dictature chilienne dès le 11 mai 1983. La première *protesta*, convoquée par la *Confederación de Trabajadores del Cobre* (CTC) va largement déborder et enflammer les *poblaciones* (les quartiers populaires) des grandes villes⁹. Parallèlement, de nouvelles formes d'organisation se sont développées dans ces quartiers pendant les dix premières années de la dictature. Les soupes populaires, les associations de femmes, culturelles, scolaires, sont autant d'écoles de solidarité et de résistance. C'est par elles que vont éclater les *protestas*. Pendant plus de trois années, elles vont suffisamment ébranler la dictature, et ce malgré la répression, pour que commence à émerger la possibilité d'une transition rapide, qui se discute entre les USA, la dictature et la Démocratie Chrétienne. Pendant ce temps la gauche chilienne se reconstitue partiellement. Le PCCh (Parti Communiste Chilien) est partagé entre son soutien au Front Patriotique Manuel Rodriguez, groupe politico-militaire qui lui est lié et sa volonté de s'allier à la Démocratie Chrétienne. Le Parti Socialiste achève son virage social-libéral et, de scission en scission, abandonne ses dernières références au marxisme. Quant au MIR, très durement réprimé, ce qu'il en reste a explosé en différents courants et désormais il est loin d'avoir le poids qu'il avait jadis sous l'Unité Populaire.

Alors que durant les *protestas* des dizaines de milliers de chiliens et chiliennes affrontent les carabiniers, la construction à partir de « ceux d'en bas » d'une alternative politique n'est jamais posée. Il y a pourtant une énorme différence entre les revendications sociales et politiques radicales des *protestas* et les politiques économiques et sociales mises

en œuvre par le successeur de Pinochet, le démocrate-chrétien Patricio Aylwin. Ce dernier, élu en décembre 1989 président de la République à la tête de la Concertation, agira sur les terrains économiques et sociaux dans la continuité de la dictature. La conséquence politique est immédiate : dans les quartiers populaires, la déception est telle que l'on assiste à un effondrement rapide des structures communautaires au profit de « micro-entreprises » parfois subventionnées et de la délinquance, sorte de « néolibéralisme du pauvre ». Tout ceci accentue la méfiance envers le politique et le repli sur soi.

De multiples mouvements sociaux vont jaloner la politique chilienne de la période post-dictature, en particulier le mouvement étudiant en 2006 et 2011, le mouvement féministe qui n'a cessé de prendre de l'ampleur ces dernières années, le mouvement contre les AFP (les fonds de pension), les mouvements des peuples autochtones, les luttes ouvrières, les luttes écologistes. L'héritage de la dictature avec son système néolibéral craque de partout. Pourtant l'institutionnalisation de l'État subsidiaire a accentué la coupure entre luttes sociales et luttes politiques, facilitée par les verrous constitutionnels limitant au maximum la possibilité de réformes dans le cadre du régime post-transition. Ces mouvements bien que massifs se heurtent aux institutions et se fracassent sur ce mur instauré par la dictature.

Cet assemblage de luttes sociales sectorielles va pourtant trouver un point de jonction avec l'annonce de trop : l'augmentation du prix du ticket de métro. La rébellion populaire éclate le 18 octobre 2019. Pour la première fois depuis les *protestas* des années 1980, plusieurs millions de personnes dans les rues vont remettre la question politique au centre du jeu. La révolte de 2019 s'attaque à tout le système, non seulement au mode de gestion de l'économie, mais aussi à l'autoritarisme et à toutes les scories de la dictature. C'est pour cela que la question du changement de Constitution devient rapidement centrale. Pour la première fois, à la différence des *protestas* des années 1980, des leaders et des militants des mouvements sociaux vont construire des outils politiques, des partis nouveaux et réclamer une nouvelle Constitution, conscients des

blocages de celle de 1980¹⁰. Mais les projets de ces nouveaux partis politiques ne contiennent pas une critique globale du système capitaliste et développent encore moins un projet politique émancipateur alternatif, ce qui va avoir des conséquences majeures dans la suite des événements au Chili. Car sous la pression de l'explosion sociale, le président Piñera, par l'accord du 19 novembre 2019¹¹, va certes ouvrir une brèche pour sortir du régime en place en acceptant le principe de la convocation d'une assemblée constituante, mais elle sera limitée par le nombre de garde-fous mis en place. Les partis traditionnels ainsi que ceux qui émergent vont se plier à cette stratégie d'institutionnalisation des conflits qui consiste à déporter le conflit social vers une lutte politique adossée au système en place.

Porté par la vague de mobilisations sans précédent qui a secoué le Chili, Gabriel Boric est élu président de la République le 19 décembre 2021 à la tête d'une coalition des partis de gauche. Mais un an plus tard, le 4 septembre 2022, le Non gagne lors du référendum pour adopter la nouvelle Constitution, résultat qui n'était pas totalement prévisible, bien que plusieurs indices révèlent l'ampleur des obstacles pour en finir avec la Constitution de 1980.

Le premier obstacle c'est la discontinuité entre le moment politique de rédaction de la Constitution et celui des luttes sociales. Le recul des mobilisations sociales puis leur marginalité a laissé à la droite un boulevard pour mobiliser, via les médias, la « majorité silencieuse ». Le deuxième, corollaire de la raréfaction des mobilisations, c'est la difficulté pour les partis de gauche à mobiliser à froid autour de ce projet. Le troisième c'est que l'élaboration de la nouvelle Constitution n'a aucunement associé la population, à la différence de ce qui a été fait par exemple en Équateur en 2008 ou au Venezuela en 1999.

Depuis cette défaite électorale, s'est accentuée une réelle prise de distance entre d'un côté de nombreux militants des mouvements sociaux, comme dans le mouvement féministe ou chez le peuple Mapuche, et de l'autre le gouvernement Boric considéré comme responsable de l'échec en ayant accepté l'accord de 2019 imposé par Piñera.

Déception qui est confortée par la suite avec le choix de Boric de chercher à se concilier les bonnes grâces des élites économiques et des politiques de droite. Par glissements successifs, il leur donne de plus en plus de gages, notamment en écartant de son gouvernement les éléments jugés les plus à gauche, sous la pression des milieux d'affaires et des médias. La droite pinochétiste ou nostalgique se sent confortée et cela s'est exprimé à Santiago lors des commémorations du 50^e anniversaire du coup d'État. Le 10 septembre 2023 lors de la marche traditionnelle pour les droits humains, les manifestants ont pu être violemment agressés par des groupes d'extrême droite et par la police empêchant la manifestation d'accéder au cimetière général¹².

En cette célébration des 50 ans depuis le coup d'État de Pinochet, l'avenir est incertain face à la progression fulgurante de l'extrême-droite chilienne. Malgré tout, c'est à la relecture de ce passé tragique et en cherchant les contradictions portées par les luttes sociales et politiques qui ont parcouru ces cinquante dernières années qu'émergera une solution collective qui réponde aux exigences légitimes d'émancipation du peuple chilien. □

1) Rappelons qu'à ce moment-là, la gauche française est devenue majoritaire en voix au 1^{er} tour des élections législatives de mars 1973, tout en étant minoritaire en sièges

grâce au découpage électoral, et qu'elle se préparait à l'élection présidentielle française de 1974.

2) Voir le livre *Operación Cóndor. 40 años después*, publié par le Centro internacional para la promoción de los derechos humanos sous les auspices de l'UNESCO.

3) Voir l'ouvrage de Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La Découverte, 2004. Fort Bragg est une base de l'armée US où se tenait une école de formation militaire.

4) *El Mercurio* du 12 avril 1981. Friedrich Hayek a effectué plusieurs voyages au Chili pendant la dictature et a rencontré Pinochet à de nombreuses reprises.

5) Dans le cadre de la discussion très limitée autour de la Constitution de 1980, Guzman exige un texte reprenant le nouveau rôle accordé à l'Etat et à la prédominance du marché et estime que ceux qui veulent concourir dans les compétitions électorales doivent porter des alternatives limitées qui intègrent cette acceptation des nouvelles règles.

6) Créée comme front pour dire Non au référendum de 1988, la Concertation (*Concertación de Partidos por la Democracia*) était composée du Parti Démocrate-Chrétien, du Parti Pour la Démocratie, du Parti Radical Social-Démocrate, du Parti Socialiste et de petits partis aujourd'hui disparus comme le MAPU.

7) En ce qui concerne l'impunité, il n'y a qu'à se rappeler la différence de traitement au Royaume-Uni entre Pinochet détenu puis renvoyé libre au Chili pour raisons médicales, malgré un mandat d'arrêt et les preuves de ses crimes, y compris contre des citoyens britanniques, avec ce que subit Julien Assange, gravement malade, sous le coup d'une procédure d'extradition vers les USA, pour le « délit » de révélation de mensonges et de crimes américains. Quant à ce qui concerne la justice tardive, il a fallu attendre septembre 2023, soit cinquante ans,

pour que les assassins du chanteur Victor Jara en 1973 soient enfin condamnés...

8) Le Parti Républicain, fondé en 2019 par José Antonio Kast, ancien membre de l'UDI (Union Démocratique Indépendante, droite) est devenu en quelques mois le principal parti chilien et a obtenu 34% des voix à l'élection de l'Assemblée constituante le 7 mai 2023.

9) Entre 1983 et 1985 il y eut 14 protestas qui firent 131 mortEs, la plupart assassinéEs par les carabiniers.

10) C'est par exemple le cas de *Revolución Democrática*, créé en 2012 par d'anciens leaders du mouvement étudiant de 2011, de *Convergencia Social*, créé en 2018 et dirigé par Gabriel Boric, actuel président du Chili et ancien leader étudiant, ou de *Comunes*, créé en 2019.

11) Accord pour la paix sociale et la nouvelle constitution signé par les partis de droite et de gauche.

12) Les observateurs des droits humains ont demandé une condamnation de ces actes par le gouvernement. Dans le même temps, le dictateur du Nicaragua, Daniel Ortega a condamné l'attitude des carabiniers chiliens. Dans un communiqué on ne peut plus significatif, Boric a envoyé un communiqué de réponse défendant le corps des carabiniers et considérant les accusations de violations des droits humains comme une insulte aux carabiniers... Corps des carabiniers pourtant responsable de la plupart des atteintes récentes aux droits humains, en particulier pendant l'explosion sociale de 2019 avec des dizaines de morts, des viols, des actes de torture, etc...

***Patrick Guillaudat est co-auteur avec Pierre Mouterde des Mouvements sociaux au Chili – 1973-1993, en réédition augmentée prévue en français chez l'Harmattan et dont la 2^e édition en castillan vient de paraître au Chili aux éditions Tiempo Robado.**



Gabriel Boric prononçant son discours de victoire en 2021. © Fotografoencampana | CC BY-SA 4.0.

Sainte-Soline : après la violence militaro-policière, l'offensive juridique

DR.

PAR CHIARA MASINA

L'audience du 8 septembre dernier devant le tribunal de Niort met en lumière l'autoritarisme du pouvoir et les difficultés de la Justice à pénaliser, dans le cadre juridique actuel, les actions militantes.

Neuf prévenuEs comparaissaient vendredi 8 septembre devant le tribunal de Niort : les responsables départementaux de la CGT, de Solidaires, de la Confédération paysanne, l'ancien porte-parole national de cette même organisation, ainsi que Julien Le Guet (Bassines Non Merci), militant de longue date pour la préservation du Marais poitevin, et quatre autres militantEs du mouvement des Soulèvements de la Terre et de Bassines Non Merci.

POUR L'EXEMPLE

Le choix même de l'autorité judiciaire d'avoir regroupé ces neuf prévenuEs, poursuiviEs pour des faits différents, signale une volonté politique de faire là le procès « pour l'exemple » de l'ensemble de la mobilisation pour l'eau, dans les Deux-Sèvres et ailleurs.

Les chefs d'accusation étaient en effet variés : organisation de manifestation interdite, participation à un groupement en vue de commettre des violences, vol aggravé, dégradation ou détérioration du bien d'autrui, le tout à l'occasion de trois mobilisations : le printemps maraichin du 25-27 mars 2022, et deux mobilisations sur le site de Sainte-Soline, en octobre 2022 et mars 2023. Mais aussi « dégradation ou détérioration légère d'un bien par inscription, signe ou dessin »... ce qui désigne en fait un tag, à la peinture à l'eau, effectué par l'un des prévenuEs au cours d'une action militante.

SOUS L'ŒIL DE LA FNSEA

Le pouvoir judiciaire prenait là le relais du pouvoir exécutif dans un même

mouvement de criminalisation des militantEs écologistes : c'était les fameux « écoterroristes » décrits par Gérald Darmanin à qui le président du tribunal de Niort a demandé longuement s'ils et elles « condamnaient les violences ». Le tout sous le regard du président de la FNSEA, présent dans la salle. Ce dernier prend en effet une part toute particulière dans le harcèlement judiciaire des militantEs qui osent s'opposer au modèle de l'agriculture intensive. On se souvient de ses déclarations dans *le Point*, le 15 juin dernier : « L'impunité totale des Soulèvements de la Terre va conduire tout le monde à la guerre civile. La FNSEA, en responsabilité, appelle [...] au calme et à la retenue. Mais je suis obligé d'ajouter que je ne suis pas sûr de tenir longtemps mes troupes. »... Dont acte, puisque le décret de dissolution des Soulèvements de la Terre a finalement été présenté en Conseil des ministres le 21 juin suivant, alors qu'il était bloqué depuis mars, du fait des problèmes juridiques qu'il soulevait. Ce décret a depuis été suspendu par le Conseil d'État, qui estime que « ni les pièces versées au dossier ni les échanges lors de l'audience ne permettent de considérer que le collectif cautionne d'une quelconque façon des agissements violents envers des personnes ».

Si ce premier camouflet infligé à Darmanin ne laisse en rien présager du résultat de ce procès, il résonne toutefois avec les difficultés qui ont assailli les magistrats, tant du siège que du parquet, lors de cette audience.

POUR QUELS DÉLITS ?

Parmi les éléments marquants de cette journée, on peut citer en premier lieu le fait même de poursuivre des individus pour « organisation d'une manifestation interdite » : si c'est effectivement interdit par le Code pénal, les poursuites sur ce fondement et les condamnations restent rarissimes. La Cour a dû à ce titre se pencher sur une question à laquelle elle donne sans doute une réponse différente de celle des prévenuEs : hurler dans un mégaphone, animer un cortège pendant une manifestation interdite, cela revient-il à l'organiser, au sens du droit pénal ? La réponse qui sera donnée à cette question est susceptible d'intéresser de nombreux militantEs.

Autre élément intéressant : le décalage entre le déluge de moyens de surveillance et de répression mobilisés à Sainte-Soline et l'absence d'éléments permettant d'établir la culpabilité des prévenuEs. C'est en effet ce que n'ont cessé de dire les avocats tout au long de la journée : impossible de savoir ce qui est reproché de manière circonstanciée à chacun.

Ce début de procès a pu également montrer que la structure du droit pénal peut (rarement, mais tout de même) mettre en difficulté les velléités de répression politique. Faute d'éléments concrets contre les prévenuEs, le tribunal s'est retrouvé à supposer leur seule « intention » de commettre un délit. Or, pour l'instant encore, il faut au moins qu'un délit ait été commis pour que l'on puisse condamner quelqu'un... Reprise le 28 novembre. □